

Délibération N°2022-050

Modification des statuts de l'IAE

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu les articles L713-1 et L713-9 du code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu la proposition du conseil de l'IAE du 22 mars 2022,*

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la proposition de modification des statuts de l'IAE.

Annexe : Statuts de l'IAE.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE CAEN

STATUTS

Vu le code de l'éducation et plus particulièrement l'article L713-9 relatif aux instituts et écoles internes, les articles L719-3, D719-41 et suivants ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2013 relatif aux instituts et écoles internes des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'université de Caen Normandie

TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 - Missions et Objet.

L'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen, Ecole universitaire de management, constitue un institut interne de l'université de Caen Normandie, au sens de l'article L.713-9 du code de l'éducation.

L'institut d'administration des entreprises de Caen, Ecole universitaire de management remplit les missions de service public de l'enseignement supérieur suivantes conformément au code de l'éducation et aux statuts de l'université de Caen Normandie

L'IAE de Caen participe à la réalisation des missions de service public de l'enseignement supérieur dans les domaines relevant de la gestion des organisations publiques et privées, en liens très étroits avec les milieux professionnels.

Pour la réalisation de ces missions, l'IAE de Caen dispense, dans le cadre de la formation tout au long de la vie, un enseignement supérieur destiné à préparer les futurs cadres des entreprises publiques et privées et des associations aux fonctions d'administration et de gestion. Il met en œuvre les méthodes et techniques les mieux adaptées à la réalisation de ces objectifs.

Il s'applique à impulser et développer toutes les activités de recherche, qu'elles soient fondamentales ou appliquées.

En particulier, et dans le cadre des missions ainsi définies, l'IAE de Caen est chargé :

- de l'organisation de formations initiales
- de l'organisation de formations par apprentissage
- de l'organisation de formations continues

Les formations dispensées par l'IAE de Caen concernent la préparation aux diplômes de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles de gestion.

L'IAE agit, pour la réalisation de ces objectifs, seul ou en coopération avec tout autre organisme public ou privé, universitaire ou non, sous réserve de l'obligation de respecter en toute circonstance, les principes d'objectivité, d'indépendance, de tolérance, qui doivent être celles d'un établissement d'enseignement supérieur.

TITRE II – COMPOSITION DE L'INSTITUT

Article 2 – Composition générale de l'institut

L'IAE de Caen est composé de l'ensemble des étudiants inscrits aux formations qu'il dispense, des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels bibliothèque, ingénieurs, administratifs et techniciens qui y sont affectés.

Conformément à l'article L713-9, les écoles et les instituts « disposent, pour tenir compte des exigences de leur développement, de l'autonomie financière. Les ministres compétents peuvent leur affecter directement des crédits et des emplois attribués à l'université ».

Article 3 – Enseignement et équipes de formation

L'IAE de Caen organise les enseignements et les recherches conduisant à la délivrance des formations et des diplômes nationaux, pour lesquels il a reçu l'habilitation ministérielle, ou des diplômes d'université, validés par les instances de l'université. Aussi, afin de répondre à des besoins de société, l'institut peut être amené à créer de nouveaux diplômes, conformément aux procédures mises en place au sein de l'université de Caen

TITRE III – LES INSTANCES ET L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT

Article 4 – Le conseil de l'institut

En application de l'article L713-9 du code de l'éducation, l'IAE de Caen est administré par un conseil élu dont la composition et les compétences sont définies dans les articles 5 et 6 des présents statuts.

Article 5 - Composition du conseil de l'institut

Le conseil de l'IAE de Caen est composé de 33 membres élus ou désignés dont la répartition est fixée ainsi qu'il suit :

a) 19 membres élus

- 10 membres élus parmi les enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés.

Collège A : 5 professeurs et personnels assimilés

Ce collège comprend notamment les catégories suivantes :

- Professeurs des universités et professeurs des universités associés ou invités ;
- Les agents contractuels recrutés en application de l'article L954-3 du code de l'éducation pour assurer des fonctions d'enseignement, de recherche ou d'enseignement et de recherche du niveau des professeurs des universités.

Collège B : 5 autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Ce collège comprend les personnels qui ne sont pas mentionnés ci-dessus et notamment :

- Les enseignants-chercheurs ou assimilés et les enseignants associés ou invités qui n'appartiennent pas au collège A ;
- Les chargés d'enseignement vacataires et les attachés temporaires d'enseignement et de recherche ;
- Les autres enseignants ;
- Les agents contractuels recrutés en application de l'article L954-3 du code de l'éducation pour assurer des fonctions d'enseignement, de recherche ou d'enseignement et de recherche qui n'appartiennent pas au collège A.

➤ **4 membres élus parmi les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs techniques, sociaux et de santé**

Ce collège comprend les personnels BIATSS affectés à l'IAE de Caen.

➤ **5 membres élus parmi les usagers**

Ce collège comprend les étudiants régulièrement inscrits à l'IAE de Caen.

b) 14 membres désignés

Les personnalités extérieures appelées à siéger au conseil de l'institut sont désignées dans les conditions suivantes :

➤ **3 personnalités extérieures et leurs suppléants sont désignés par les collectivités territoriales :**

- Un par la Région Normandie ;
- Un par la communauté urbaine Caen la Mer
- Un par la Ville de Caen

➤ **2 personnalités extérieures et leurs suppléants sont désignés par les organismes professionnels**

- Un représentant du conseil économique social et environnemental
- Un représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Normandie.

➤ **2 personnalités extérieures et leurs suppléants sont désignés par les organisations syndicales des salariés et des employeurs (un représentant des employeurs et un des salariés) :**

- Un représentant du MEDEF Normandie
- Un représentant de la CFE-CGC

- **7 personnalités, hautement qualifiées sont désignées en fonction de leurs compétences particulières par le conseil de l'IAE de Caen.**

Article 6 - Compétences du conseil de l'institut

Conformément à l'article L713-9 du code de l'éducation, « *le conseil définit le programme pédagogique et le programme de recherche de l'institut ou de l'école dans le cadre de la politique d'établissement dont il fait partie et de la réglementation nationale en vigueur. Il donne son avis sur les contrats dont l'exécution le concerne et soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements.* »

Le conseil exerce les compétences administratives, financières, pédagogiques et scientifiques concernant l'IAE de Caen sous réserve des compétences propres de l'université de Caen Normandie. A ce titre :

- Il définit le programme pédagogique et le programme de recherche de l'IAE de Caen, dans le cadre de la politique de l'université ;
- Il délibère sur la détermination des méthodes pédagogiques, des modalités de contrôle et de vérification des connaissances et des aptitudes ;
- Il prend toutes dispositions d'ordre général relatives à l'organisation des études et aux modalités d'aménagement des formations ;
- Il vote le budget de l'IAE de Caen et le soumet à l'approbation du conseil d'administration de l'université ;
- Il détermine les besoins de l'institut en matière de ressources humaines, de locaux, et de toutes autres ressources nécessaires à l'exercice de ses missions ;
- Il soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois qui lui sont affectés ;
- Il transmet aux conseils de l'université les demandes de postes accompagnées des profils ;
- Il donne son avis sur les recrutements et les nominations ;
- Il détermine les heures de référentiel allouées aux enseignants-chercheurs et aux enseignants et exerçant des fonctions au sein de l'IAE prévues dans le cadre du référentiel d'équivalences horaires des enseignants et des enseignants-chercheurs adopté par le conseil d'administration de l'université.
- Il donne son avis sur les contrats et les conventions dont l'exécution le concerne ;
- Il se prononce sur le contrat d'objectifs et de moyens interne ;
- Il élit son président ;
- Il élit son directeur ;
- Il élabore et modifie ses statuts ;

Le conseil de l'institut se réunit en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et enseignants pour les cas prévus par la réglementation, notamment en ce qui concerne les recrutements des enseignants titulaires, associés et chargés de cours. Il peut être consulté sur toutes les questions individuelles, notamment celles relatives à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs et enseignants, préalablement aux décisions, propositions ou avis du directeur de l'institut.

Il se prononce également sur la répartition des obligations de service des enseignants-chercheurs et enseignants affectés à l'IAE de Caen.

Article 7 - Convocations, délibérations et comptes-rendus

Le Conseil de l'institut se réunit en formation plénière au moins deux fois par an, sur convocation de son Président. L'ordre du jour est préparé par le Directeur en concertation avec le Président.

Le conseil délibère valablement si au moins la moitié de ses membres en exercice est présente ou représentée en début de séance. Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué, sur le même ordre du jour, à une date ultérieure qui ne peut être inférieure à huit jours, et siège valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Tout membre en exercice du conseil peut donner procuration pour la séance ou en cours de séance à un autre membre du conseil en exercice. Aucun membre du conseil ne peut détenir plus d'une procuration.

Les votes sont acquis à la majorité des suffrages exprimés, sous réserve de dispositions légales, réglementaires ou statutaires contraires.

Le vote secret est de rigueur pour tout vote concernant les personnes et, chaque fois qu'un membre du conseil en fait la demande ou qu'il est requis par les textes réglementaires.

Les séances du conseil ne sont pas publiques.

Les séances du conseil font l'objet d'un compte-rendu qui est, en principe, adopté par le conseil suivant.

Article 8 - Le Président du conseil de l'Institut

Conformément à l'article L713-9 du code de l'éducation, « *le conseil élit pour un mandat de trois ans, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider. Le mandat du président est renouvelable.* »

Le président préside le conseil de l'institut, à ce titre :

- Il convoque le conseil.
- Il suit les activités de l'IAE de Caen, participe à ses débats et à la définition de ses grandes orientations, en apportant son soutien, ses conseils et suggestions
- Il exerce un rôle important dans la représentation de l'IAE de Caen à l'extérieur de l'université, notamment auprès des milieux socio-économiques et des institutions
- Il veille au bon déroulement des débats et des votes
- Il invite à son initiative ou à celle du directeur ou des administrateurs, toute personne susceptible d'éclairer les débats du conseil
- Il participe au réseau des Présidents d'IAE mis en place par IAE France.

Article 9 - Le Directeur de l'Institut

Conformément à l'article L713-9 du code de l'éducation, « *les instituts sont dirigés par un directeur choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Le directeur est élu par le conseil de l'institut pour une période de cinq ans renouvelable une fois.*

Le directeur prépare les délibérations du conseil et en assure l'exécution. Il est ordonnateur des recettes et des dépenses. Il a autorité sur l'ensemble des personnels. Aucune affectation ne peut être prononcée si le directeur de l'institut émet un avis défavorable motivé. »

Le directeur est élu au scrutin majoritaire uninominal, pour une période de cinq ans. L'élection s'effectue à bulletin secret, à la majorité absolue des membres en exercice du conseil de l'institut pour les deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Il est procédé à l'élection du directeur, en principe, au moins un mois avant l'expiration du mandat du directeur en fonction.

Le directeur dirige l'institut, à ce titre :

- Il prépare les délibérations du conseil de l'IAE de Caen et en assure l'exécution ;
- Il prépare l'ordre du jour en concertation avec le Président du Conseil ;
- Il organise les services et la gestion de l'IAE ;
- Il est ordonnateur secondaire de droit et peut déléguer sa signature aux agents publics placés sous sa responsabilité, pour les questions financières, dans le périmètre de l'institut. Les éventuelles délégations données sont communiquées au président de l'Université ;
- Il peut recevoir délégation de signature du président de l'université pour les affaires concernant l'institut ;
- Il peut désigner un ou plusieurs adjoints et chargés de projets sur des missions et responsabilités spécifiques déterminées dans le cadre d'une lettre de mission ;
- Il nomme les responsables de pôle, sur proposition du conseil de pôle lorsqu'il existe ;
- Il représente l'IAE au sein du réseau IAE France.

TITRE IV– ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTITUT

Article 10 - Mode d'élection du conseil

Les membres du conseil, autres que les personnalités extérieures, sont élus au scrutin secret par collègues distincts et au suffrage direct.

Les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux ainsi que les modalités d'éventuels recours contre les élections, sont fixées par le code de l'éducation.

Les dates des élections sont arrêtées par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IAE.

Lorsqu'un membre du conseil de l'institut perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou si un siège devient vacant, il est remplacé par le candidat suivant non élu de la même liste, pour la durée du mandat restant à courir.

Dans l'hypothèse où la liste est épuisée, il est procédé à une élection partielle, suivant les modalités fixées par le code de l'éducation.

Article 11 - Durée des mandats

La durée des mandats des membres élus est fixée à quatre ans, à l'exception des usagers pour lesquels la durée du mandat est fixée à deux ans.

La durée du mandat des personnalités extérieures est de quatre ans.

TITRE V – ORGANISATION DE L’IAE EN POLES DE FORMATION

Article 12 - Les pôles de formation

L’IAE de Caen est organisé en quatre pôles

- Le pôle IUP Banque Finance Assurance
- Le pôle Comptabilité Contrôle
- Le pôle Management
- Le pôle Social Santé Solidarité

Chaque pôle peut se doter d’un conseil de pôle dont la composition est organisée selon des règles spécifiques au pôle concerné. Ces règles sont votées en conseil d’institut de l’IAE de Caen et doivent être conformes aux statuts de l’IAE de Caen.

Le conseil de pôle s’intéresse à l’ensemble des missions pédagogiques des formations dispensées par le pôle. Le conseil de pôle n’a pas d’autonomie juridique et financière et ne dispose d’aucune compétence RH spécifique.

Le directeur de l’IAE nomme pour chaque pôle un responsable de pôle, sur proposition du conseil de pôle lorsqu’il existe. La fonction de responsable de pôle peut être exercée par un binôme.

TITRE VI – DISPOSITIONS GENERALES

Article 13 - Révision des statuts

Les modifications des statuts peuvent être proposées à l’initiative du directeur de l’IAE en exercice, du président en exercice ou de la moitié des membres en exercice du conseil de l’IAE de Caen. Elles seront proposées par le conseil de l’institut à la majorité absolue des membres en exercice et soumises à l’approbation du conseil d’administration de l’université.

Les présents statuts ont été adoptés par le conseil de l’IAE de Caen en date du 22 mars 2022.

Les présents statuts ont été adoptés par le conseil d’administration de l’université de Caen Normandie en date du [A compléter]

Délibération N°2022-051

Débat d'orientation budgétaire 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

Vu les articles L712-3 et R719-64 du code de l'éducation.

Article 1 :

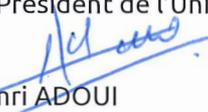
Le Conseil d'Administration approuve, pour le budget 2023, le cadre budgétaire suivant :

- Une Capacité d'autofinancement (CAF) à 6,3 M€ pour faire face au Gros entretien renouvellement (GER) à 2,3 M€ et aux investissements en équipements récurrents pour 4 M€ ;
- Un résultat net comptable de 2,4 M€ et des amortissements nets de 3,9 M€ ;
- Un ratio Masse salariale/Recettes encaissables inférieur ou égal à 83% ;
- Une hausse du chiffre d'affaire de la formation continue et de l'apprentissage de 1,5 M€ ;
- Une enveloppe « personnel » à effectifs constants qui intègre l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la suite de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et le remplacement des congés maternité (hors mesures exogènes, revalorisation du point d'indice, ...) ;
- Une enveloppe « fonctionnement » en augmentation de 2,8% hors énergie et de 15% sur les fluides énergétiques ;
- Une enveloppe « immobilier » quasi constante hors opérations fléchées ;
- Une enveloppe allouée par la commission de la recherche aux laboratoires en augmentation de 7% (150 k€).

Résultat du vote : 29 pour,
3 abstentions.

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-052

Modification de la rémunération des formations ouvertes et à distance

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1 :

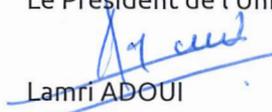
Le Conseil d'Administration approuve la proposition de modification de la rémunération des formations ouvertes et à distance.

Annexe : Proposition de modification de la rémunération des formations ouvertes et à distance (FOAD).

Résultat du vote : 31 pour,
 1 abstention.

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Proposition de modification de la rémunération des formations ouvertes et à distance (FOAD)

Les rémunérations votées lors du CA du 30 janvier 2015 reposent sur le découpage suivant :

- La production de la ressource : la rémunération de base est 1h TD figurant dans la maquette convertie à 1h30 TD.
- L'actualisation : en fait généralement réglée chaque année à partir de l'année 2 (base : 1h TD)
- L'exploitation : réglée chaque année à partir de l'année 2 (0,5h TD).

Ces 3 éléments peuvent être majorés (de x1,12 à x1,92 selon 4 niveaux).

Ce système ne correspond plus aux évolutions de la formation ouverte et à distance et demande à être revu pour plusieurs raisons :

- Il ne distingue pas l'auteur qui crée la ressource et l'animateur qui dispense le cours en ligne en proposant des webconférences, des contrôles continus, qui répond au forum etc.
- Il ne précise pas à qui appartient la ressource et comment l'actualiser.
- Il engendre d'éventuels dépassements de plafond FC au titre de l'article l'article D714-60 du Code de l'éducation, l'année de production de la ressource et/ou de son actualisation.
- Il fait supporter une partie importante de l'investissement à l'université l'année 1 alors que le programme sera proposé sur au moins une habilitation.

La proposition : distinguer la production de la ressource de son animation en encadrant les cas où cette production donne lieu à une rémunération.

La production est rémunérée dès lors qu'elle est financée par un appel à projets ou que le cours est créé pour la formation continue, autrement dit dès lors qu'il n'est pas lié à la décision d'un enseignant.

Lorsqu'un enseignant décide (dans le respect des contraintes pédagogiques et après validation par la direction de la composante) de réaliser son cours de FI en EAD ou pour les diplômes délivrés totalement en EAD et en FI, cela ne donne pas lieu à rémunération même dans le cas où cette production est accompagnée par le CEMU.

Dans ce le cas où la production est rémunérée, la création pourra être exploitée par l'université dans un autre cadre que la formation et/ou l'appel à projets pour lequel elle a été créé, autrement dit l'université est propriétaire de la ressource pour sa pleine exploitation durant la durée du contrat.

A. La rémunération de la production

Un contrat qui permet de rémunérer le concepteur de la ressource : le contrat engage le concepteur et lui permet de bénéficier d'une rémunération globale sur la durée du contrat de 1h TD pour 1h TD/CM selon le volume horaire prévu dans la maquette. Ce contrat inclut la production, les mises à jour et l'exploitation dans un autre cadre que celui prévu initialement. Son échéance peut être alignée sur la période d'habilitation. Le principe est l'œuvre collective.

B. L'exploitation de la ressource

Dans tous les cas, l'animation ne peut pas être majorée. L'animation sera rémunérée selon les volumes horaires prévus dans la maquette (1h TD pour 1h TD/CM).

Le cas des MOOCS (« Massive Open Online Course »)

Les MOOCs constituent une particularité dans la mesure où :

- Un MOOC n'est dispensé à l'université de Caen Normandie que s'il bénéficie d'un financement et après validation politique au niveau de l'université et au niveau de la COMUE (comité MOOC).
- Une session peut être proposée plusieurs fois - y compris la même année.

- La production d'un contenu de MOOC relève d'un cahier des charges qualitatif défini par le CEMU (il précise notamment les formats et les délais et constitue ainsi la formule d'enseignement à distance la plus exigeante),
- L'unité de production est la semaine de cours et représente un ensemble de ressources et d'activités ainsi qu'un accompagnement sur forum et un live synchrone qui mènent à une évaluation. Une semaine correspond en moyenne à 10 heures de contenu (+/- 2 h). Une semaine peut être segmentée entre différents concepteurs. Le responsable du projet peut ventiler par quintile ce volume entre les concepteurs en fonction de leur apport à la semaine.
- Actuellement, s'il y a officiellement un système uniformisé de rémunération des MOOCs (avec une grille allant de 1h =1,12h à 1h=1,92h), une semaine de MOOC peut être rémunérée de façon très différente : entre 0h TD et 40 h TD. Cela s'explique par l'absence de prise en compte du volume hebdomadaire de production pour privilégier les seules capsules vidéo (qui parfois sont sous-estimées avec une rémunération à la minute et parfois surestimées en comptant une heure par vidéo, indépendamment de sa durée). Il n'y a pas non plus de règles en cas d'utilisation pour une autre session ou pour l'intégration dans le cadre de diplômes de l'université (exemple du MOOC Ortho).

La proposition : uniformiser le système et le mettre en cohérence avec le budget du MOOC en fixant pour une semaine un volume de 10h CM soit 15 h TD.

Ce volume intègre du contenu vidéo scripté et scénarisé, un ensemble d'activités et évaluations, un live animé d'une heure minimum et un accompagnement sur les forums. Pour information, le budget prévisionnel d'un MOOC calibre à 1000€ par semaine la rémunération des enseignants. En prenant le coût chargé en HC pour un titulaire, cela correspond à un potentiel d'environ 23 h TD (17 h TD pour un contractuel, mais il est exceptionnel qu'un contractuel participe à la création de contenus MOOC). Cette proposition reconnaît l'effort du producteur tout en dégageant une marge de 8 h qui permettra une valorisation en cas de replay non financé comme expliqué ci-dessous.

Si le MOOC est reproposé, le concepteur est tenu de mettre à jour au besoin les contenus, animer les lives, les forums et participer à l'évaluation. Le principe est de rémunérer 4h TD par semaine de MOOC animé. Si le MOOC est financé, le concepteur bénéficie systématiquement de ces 4 h. Si le MOOC n'est pas financé, seules les deux premières sessions seront rémunérées.

Les contenus de MOOCs seront désormais produits sur la base de l'œuvre collective, ce qui permettra à l'établissement d'avoir un usage libre des ressources conçues dans le cadre de ses diplômes ou parcours de formation.

Délibération N°2022-053

Rapport annuel d'activité du Président

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1 :

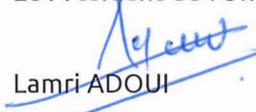
Le Conseil d'Administration approuve le rapport annuel d'activité du Président de l'Université.

Annexe : Rapport d'activité.

Résultat du vote : 32 pour (unanimité).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

20
21

Rapport d'activité de l'université de Caen Normandie

20
21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

WWW.UNICAEN.FR



Sommaire

Une politique volontariste en faveur de l'égalité et de la parité..... p.5

Recherche, Innovation, Transfert.....p.6

Le dynamisme de la recherche en matière de santé..... p.6

L'université partenaire de 4 nouveaux ÉQUIPEX+..... p.7

La science pour tous en libre accès p.8

La reconnaissance de l'excellence des chercheurs portés par la communauté p.8

L'université de Caen Normandie labellisée « Science avec et pour la société » p.9

Une université sur son territoire..... p.10

Un projet extrême autour de l'ultra endurance..... p.10

Une université attractive p.10

Ouvrir la voie aux Schémas locaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation p.11

Trois nouveaux campus connectés..... p.11

Vie de campus Vie étudiante..... p.12

La CVEC améliore les conditions de vie sur les campus UNICAEN..... p.12

Réinventer l'offre culturelle pour s'adapter et maintenir l'accès à la culture p.12

Associer culture artistique et scientifique .. p.13

Des bibliothèques universitaires, lieux de culture et de socialisation p.14

La pratique sportive au cœur des préoccupations..... p.15

Vie de l'établissement..... p.16

Une année placée sous le signe de la solidarité p.16

Une organisation au service de tous a été proposée p.16

Le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) en première ligne p.17

Le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a adapté son offre pour aider les étudiants à maintenir une activité physique et rompre l'isolement p.18

2021, une année d'évaluation pour l'université..... p.19

Le télétravail, une nouvelle modalité de travail qui se diffuse p.19

Les formations p.20

Une nouvelle offre de formation p.20

Licence Accès santé (LAS) et universitarisation des formations paramédicales p.20

Ouverture des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)..... p.21

Réforme des Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) p.22

Une faculté dentaire ouvrira à Caen en septembre prochain p.22

Des formations distinguées dans les classements nationaux..... p.23

Normandy Nuclear Physic : une nouvelle Graduate School p.23

La formation en alternance et tout au long de la vie au cœur du projet d'établissement..... p.23

Accompagnement pédagogique..... p.24

Un soutien fort à l'enseignement..... p.24

L'université présente dans les réseaux p.24

Un établissement inscrit dans des grands projets nationaux pour répondre aux nouveaux enjeux de la pédagogie..... p.25

International : une université ouverte & solidaire p.26

Exposition I am what I am p.26

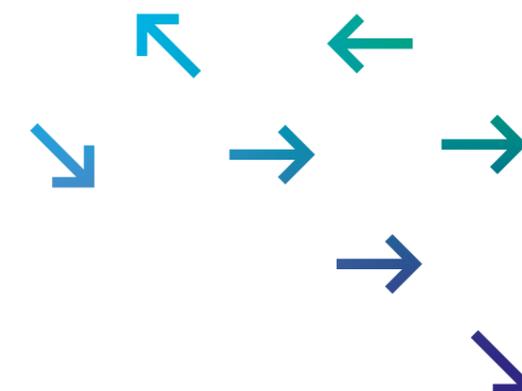
L'université de demain, durable et innovante p.28

La recherche au service du territoire : publication des travaux du GIEC normand..... p.28

Une politique de rénovation écologiquement ambitieuse..... p.29

Une gestion bâtiminaire professionnelle et innovante..... p.30

La mobilité cyclable facilitée et encouragée p.31



Une politique volontariste en faveur de l'égalité et de la parité

En 2021, l'université de Caen Normandie a fait de la question de **l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles un point central de sa politique**. Désormais, une vice-présidence déléguée à l'égalité, la parité et la vie citoyenne est chargée de définir et d'animer un plan dédié à l'égalité professionnelle femme homme, voté en mars 2021, et des dispositifs de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Une commission Égalité a été créée en octobre 2021 et réunit une quinzaine de personnels et d'étudiants. Cette commission ambitionne de devenir un espace collectif de discussion qui aura également pour mission de suivre et d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre du plan égalité femme homme et de faire de nouvelles propositions. Enfin, des référents Égalité ont été nommés dans les composantes et services de l'université.

Plusieurs actions concrètes ont déjà été initiées en 2021. Ainsi, et pour la première fois, **une politique volontariste de remplacement des congés maternité a été déployée grâce à une enveloppe budgétaire dédiée de 500 000 €** pour l'année 2022. De même, un groupe de travail a élaboré un nouveau dispositif de **lutte contre les violences sexuelles et sexistes qui prévoit notamment la création d'une cellule d'écoute et une adresse mail dédiée**. Enfin, une marche exploratoire a été organisée le 10 novembre 2021 sur le campus 1 de Caen afin de faire émerger des améliorations possibles du point de vue de l'accessibilité, de la sécurité ou de la mixité.

Le 25 novembre 2021, pendant la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, différentes manifestations se sont déroulées telles que le spectacle *Portraits de femmes* représenté à la Maison de l'étudiant avec le concours de la Comédie de Caen.

Grâce à cette politique volontariste et aux moyens alloués, l'université de Caen Normandie souhaite **lever les différents freins existants afin d'amener à une véritable et pleine égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

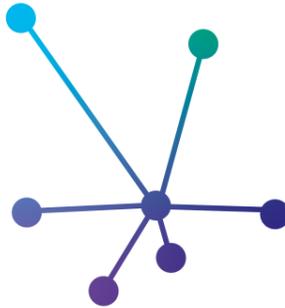
Recherche, Innovation, Transfert

L'université de Caen Normandie, forte de ses 41 unités de recherche, soutient une recherche fondamentale et appliquée soucieuse de répondre aux besoins scientifiques, technologiques et socio-économiques d'envergure nationale et internationale. Mais l'université de Caen Normandie entend également développer une recherche au plus proche des besoins et enjeux de son territoire.

Le dynamisme de la recherche en matière de santé

Dans un effort de structuration interrégionale, notre université est impliquée dans sept fédérations hospitalo-universitaires (FHU), labellisées par l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN). Parmi ces FHU, deux sont portées par l'université de Caen Normandie et le CHU de Caen Normandie. Leur ambition est de **regrouper les expertises de praticiens hospitaliers, de cliniciens, de chercheurs et d'universitaires autour de grands enjeux de santé publique**. La FHU Améliorer le pronostic des troubles addictifs et mentaux pour une médecine personnalisée (A2M2P) vise à développer une médecine personnalisée en psychiatrie et santé mentale autour des troubles psychotiques, anxiodépressifs et addictifs. La FHU pour un dépistage des cancers utile pour les individus et la société (DEPCAN) porte sur le dépistage précoce des cancers – **un enjeu majeur pour augmenter les chances de guérison**.

41
unités de recherche




L'année 2021 a été marquée par la **labellisation Infrastructures en biologie, santé et agronomie (IBISA)** de la plateforme Orgapred, dédiée à la production d'organoïdes de tumeurs cancéreuses à visée prédictive de la réponse aux traitements médicaux, et par la **labellisation INSERM** de l'unité de recherche Dynamicure, dont les recherches se concentrent sur la dynamique microbienne associée aux infections urinaires et respiratoires. D'autre part, grâce au soutien de la Région Normandie au travers des chaires d'excellence, l'arrivée à Caen de Gilles Clément, chercheur et médecin spécialiste de la médecine spatiale, permettra au laboratoire COMETE (Mobilités : vieillissement, pathologie, santé) d'être le seul en France, et l'un des rares en Europe, à conduire des projets sur tous les aspects de la recherche spatiale chez l'Homme. La chaire s'intitule : « *Impesanteur, orientation spatiale et perception du temps* ».

L'université partenaire de 4 nouveaux ÉQUIPEX+

L'université de Caen Normandie est également associée, à travers ses laboratoires de recherche, à **quatre nouveaux projets d'équipements pour la recherche ÉQUIPEX+ du 3^e Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3)**.

- **Biblistima+**, est une infrastructure numérique multipolaire de recherche fondamentale et de service consacrée à l'histoire de la transmission des textes anciens sur tous les supports et dans toutes les langues, portée par le Campus Condorcet. Elle est copilotée entre autres structures par le CRAHAM (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - Michel de Boüard).
- Le Consortium de moyens mutualisés pour des services et données ouvertes en SHS (**COMMONS**), porté par OpenEdition, Métopes (MRSH-Unicaen) et Huma-Num, couvre l'ensemble de la chaîne de production des connaissances, de la constitution des données à leur diffusion dans la sphère publique.

- Le projet **e-Diamant**, porté par l'ENS Paris-Saclay et dont le CIMAP (Centre de recherche sur les Ions, les MATériaux et Photonique) développe un réseau technologique pour les applications scientifiques et industrielles des capteurs diamant et permet la mise au point de capteurs quantiques aux fonctionnalités originales.
- Dans le cadre du projet **NEWGAIN**, le laboratoire CIMAP, en partenariat avec le Grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL), travaille au développement d'un nouvel injecteur avec des faisceaux d'ions isotopiques les plus intenses du monde, ouvrant ainsi des formidables opportunités pour les études de la structure nucléaire, la recherche des éléments super lourds et la découverte de nouveaux éléments et radio-isotopes.



Page de gauche :
Cyceron

Page de droite :
GANIL

La science pour tous en libre accès

En 2021, notre établissement a renforcé son engagement en faveur de la diffusion ouverte des travaux scientifiques. Ainsi, les Presses Universitaires de Caen (PUC) ont continué à mettre leur savoir-faire au service de la publication, sur le portail de revues en accès libre immédiat **OpenEdition Journals**, sans frais de soumission, de publication, ou de lecture (*voie diamant*). Le dépôt sur la plateforme institutionnelle d'archivage HAL (*voie verte*) du fichier éditeur des articles publiés est autorisé.

Concernant les ouvrages, les PUC travaillent à l'**extension de l'intégralité de leurs collections de la publication immédiate** sur le portail **OpenEdition Books** sur le modèle freemium (gratuité de lecture des contenus, accès payant/sur abonnement au fichier éditeur). Enfin, pour répondre aux besoins nouveaux des chercheurs, les PUC sont porteuses du projet PRESS (AAP FNSO2), rendu possible par la politique de site menée par les différents pôles et services de soutien à la recherche (Service Commun de Documentation - SCD, Pôle du document Numérique - PDN, Centre de ressources technologiques pour les technologies de l'information et de la communication - CERTIC, Direction du Système d'Information - DSI). Il s'agit de créer une plateforme complémentaire d'OpenEdition, pour des formes éditoriales complexes (en relation avec Bibliissima + et l'École des Chartes).

Dans le domaine du libre accès aux publications, le SCD qui gère les collections HAL et DUMAS de l'université, s'est assuré de la qualité des métadonnées décrivant les publications déposées. Il a participé à l'accompagnement des laboratoires et des chercheurs, à la fois, via le réseau des correspondants HAL, des unités de recherche et en proposant des formations et rendez-vous personnalisés. Le SCD a aussi mené une enquête sur les pratiques et besoins des chercheurs de l'université dans la gestion de leurs travaux afin de définir une offre de service particulière dans ce domaine.

L'UNIVERSITÉ : FABRIQUE À SUCCÈS

La reconnaissance de l'excellence des chercheurs portés par la communauté

Emmanuel Housset, professeur des universités en philosophie. Il est membre de l'équipe de recherche Identité et subjectivité : **Grand prix de philosophie de l'Académie Française**.

Boris Czerny, professeur des universités de littérature et civilisation russes. Il est membre de l'équipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés (ERLIS) : **nommé à l'Institut universitaire de France (IUF)**.

L'IUF a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité.

Thomas Hinault, chercheur à l'UMR 1077 Neuropsychologie et Imagerie de la Mémoire Humaine (INSERM-EPHE-UNICAEN) : **lauréat du prix de psychologie scientifique Théodule Ribot**.

Édith Cannet, éditrice à la MRSH de l'université de Caen Normandie, **Jérôme Chauveau**, ingénieur en ingénierie logicielle au CERTIC de l'université de Caen Normandie et **Orderic-Vital Pain**, chargé de l'édition de corpus numériques à la MRSH : **Prix Cristal collectif du CNRS**.

Ils ont reçu le **prix cristal collectif du CNRS pour le projet COMMONS** (Consortium de moyens mutualisés pour des services et données ouvertes en SHS) récompensant au total 11 personnes. Il distingue des équipes ayant mené des projets dont la maîtrise technique et la dimension sont particulièrement remarquables.

SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

L'université de Caen Normandie labellisée « Science avec et pour la société »

En novembre 2021, l'université de Caen Normandie s'est vue décerner le label « Science avec et pour la société » (SAPS), délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Notre université est **l'une des huit premières à avoir été labellisée**.

Ce label, délivré pour 3 ans, valorise notre engagement dans une stratégie de **diffusion de la culture scientifique et de dialogue avec la société au service du public et des citoyens**. Il s'inscrit dans un partenariat et une stratégie commune co-construite avec le Dôme, centre régional de culture scientifique, technique et industriel régional caennais. La relation Science-Société est un axe fort de la stratégie d'établissement porté par la nouvelle équipe de direction.



Dans le cadre de ce label, l'université s'est vue attribuer 900 000 € qui serviront à la mise en œuvre d'un plan d'actions articulé autour de 4 grands axes :

- développement des programmes partenariaux de recherche participative ;
- formation à la médiation scientifique ;
- développement de programmes de lutte contre l'infodémie et les fausses informations ;
- élaboration d'outils d'évaluation et de valorisation des enseignants-chercheurs et personnels engagés dans des actions de médiation scientifique et de dialogue avec la société.



Têtes chercheuses

Une université sur son territoire

Un projet extrême autour de l'ultra endurance

Parmi les manifestations scientifiques qui ont jalonné l'année 2021, l'université de Caen Normandie a organisé **une course inédite d'ultra endurance dédiée à la recherche scientifique** du 11 au 13 novembre, au cœur de la Suisse normande. Onze laboratoires internationaux ont été invités à **mener des études auprès des 60 coureurs au départ**, sur la fatigue cardiaque, musculaire et tendineuse, sur la température corporelle, la vigilance, la privation de sommeil, la posture et l'équilibre, la biomécanique de la foulée, ou encore la nutrition. L'événement scientifique a été très largement médiatisé sur le plan national et régional, en présence de chercheurs et de participants venant de France et d'Europe.



Départ du trail scientifique à Clécy

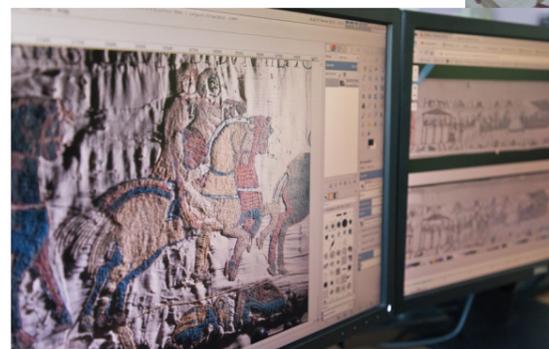
Une université attractive

L'université développe son attractivité en articulant des projets à dimension nationale et internationale, par exemple avec le projet Newgain coordonné par le GANIL rassemblant 8 partenaires, dont le Centre de Recherche sur les Ions, les MATériaux et la Photonique (CIMAP · UMR 6252 | CEA-CNRS-ENSICAEN-UNICAEN) ou encore le trail scientifique.

Dans le cadre de la restructuration du musée de la Tapisserie de Bayeux, l'ENSICAEN, le CNRS et l'université de Caen Normandie (CERTIC, GREYC, CRAHAM, pôle document numérique de la MRSH) ont collaboré à la création de l'outil SIDS (système d'information documentaire spatialisé). Ce SIDS propose une représentation originale de la Tapisserie de Bayeux qui facilite son étude et permet d'indexer la documentation existante et à venir.



Panorama numérique de la Tapisserie de Bayeux



EN SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

Ouvrir la voie aux Schémas locaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

En 2021, toutes les collectivités qui accueillent des sites universitaires ont été rencontrées : Alençon, Caen, Cherbourg, Lisieux, Saint-Lô et Vire. **Ces échanges ont permis d'établir clairement les enjeux et projections de chacun afin de jeter les bases de futurs Schémas locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation (SLESRI).**

L'université s'attache à maintenir un haut niveau de dialogue avec les territoires afin de co-construire des projets mutuellement bénéfiques. La formalisation et le conventionnement de ces SLESRI devraient se concrétiser au cours des années 2022 et 2023.

L'engagement de maintenir un maillage territorial de l'enseignement supérieur dans le Calvados, la Manche et l'Orne a été réaffirmé.

Trois nouveaux Campus Connectés

Les Campus Connectés sont des tiers-lieux labellisés par l'État qui accueillent des étudiants pour des formations à distance d'enseignement supérieur. Ils s'associent à une université partenaire de proximité qui accompagne le développement du lieu et contribue à y installer une vie étudiante de qualité.

Forte de son expérience de longue date en formation à distance, l'université de Caen Normandie a saisi très tôt l'opportunité des Campus Connectés. Elle est partenaire aujourd'hui de six projets sur huit ayant vu le jour en Normandie, tous labellisés, dont trois établis en 2021 à Caen, Cherbourg et Vire.

Vie de campus Vie étudiante

La CVEC améliore les conditions de vie sur les campus UNICAEN

Créée par la Loi du 8 mars 2018 «Orientation et réussite des étudiants», la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est une taxe d'un montant de 92 € réglée par les étudiants en formation initiale lors de leur inscription, dont l'université perçoit 62 € par étudiant.

Destinée à améliorer la qualité de vie sur nos campus, elle irrigue l'ensemble des champs touchant les étudiants que ce soit **la santé, la vie associative, la vie sportive, la culture ou encore les aménagements qui leur sont destinés.**

La CVEC est aussi pour notre établissement **un levier de développement en faveur des réussites étudiantes, par le financement de projets structurants**, comme le nouveau complexe sportif au campus 1, «**Université Caen Stadium**», inauguré à la rentrée 2021. Comprenant notamment un terrain synthétique de dernière génération pour le football et le rugby ainsi qu'une piste d'athlétisme de 400 mètres, ce nouvel équipement renforce la volonté de **démocratiser l'accès au sport des étudiants.**

En 2021, elle a également permis via un appel à projets ouvert à toute la communauté des réalisations plus modestes touchant au quotidien la vie des étudiants : mise en place de bancs avec prises électriques, de baby-foot, de tables de ping-pong, de cendriers participatifs, de garages à vélo, ou encore organisation d'un hackathon pour imaginer les «*Campus de demain*».



Inauguration Caen Stadium Université



Réinventer l'offre culturelle pour s'adapter et maintenir l'accès à la culture

Dans un contexte fortement perturbé par la pandémie, l'université a maintenu une offre culturelle diversifiée sur ses campus. La culture s'est réinventée au travers d'actions et d'événements, pour une bonne part à distance et sous des formes originales.

De nombreuses expositions ont été proposées : «*Les découvreuses anonymes*», «*William Morris la vie est courte, l'art est éternel*», «*Comme des Phares dans la Nuit*»... Des projections-conférences-débats à distance touchant des domaines culturels variés : «*J.R.R. Tolkien et l'influence de William Morris*», «*Le portrait impressionniste, une révolution*», Ciné-débat E-sport... Un partenariat avec le Trident à Cherbourg s'est concrétisé par deux représentations théâtrales et deux ateliers de pratique artistique autour de la pièce «*Une laborieuse entreprise*».

En avril 2021, les pratiques étudiantes ont été mises à l'honneur lors des Journées des arts & de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES) 2021, pendant trois jours de festivals et d'événements artistiques et culturels sur l'ensemble des campus de l'université. Parmi les nombreux événements organisés dans ce cadre, notons par exemple, un atelier d'écriture encadré à distance par l'écrivain Samuel Gallet, en partenariat avec la Comédie de Caen à l'occasion de la nuit de la lecture et des JACES.



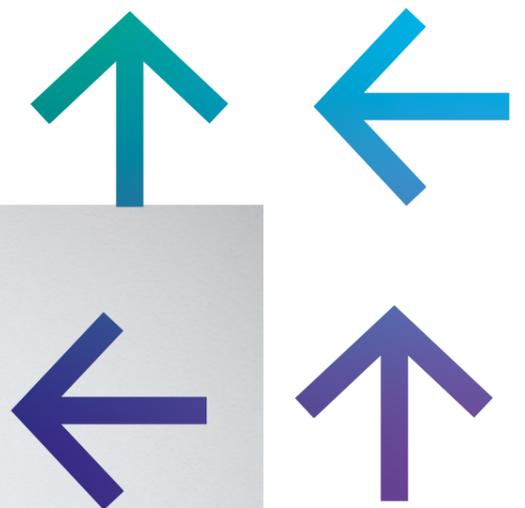
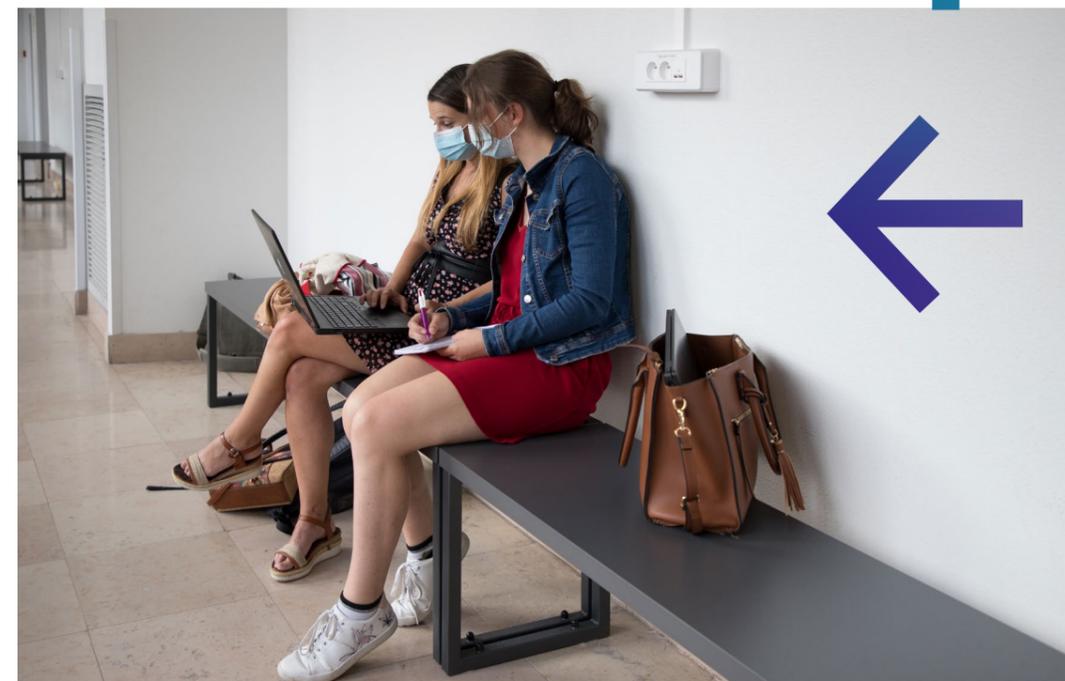
Concert MDE

Associer culture artistique et scientifique

Dans le domaine des arts plastiques, notre établissement a soutenu l'exposition du peintre cherbourgeois Michel Larrivière «*Le Tao de la couleur*» à la Cité de la mer de Cherbourg et a engagé un partenariat avec l'artiste dont notre établissement a acquis la toile monumentale «*Vers Omega*» exposée à l'IUT Grand Ouest Normandie pôle de Cherbourg-en-Cotentin.

La saison 2021 aura été marquée par de nombreuses actions de valorisation de la culture scientifique : le Festival «*[En]quête de science*» (expositions, ateliers, course d'orientation sportive), l'exposition «*La coutume de Normandie, c'est mon droit et j'y tiens*».

L'année 2021 a été par ailleurs l'occasion d'un travail de réflexion de fond sur de **nouvelles perspectives de structuration d'une action culturelle plus accessible, plus lisible, tournée vers la vie étudiante.**



CVEC - Mise en place de bancs et de prises

Des bibliothèques universitaires, lieux de culture et de socialisation

Ouvertes de nouveau à la communauté dès le mois de juin 2020, les «BU» ont maintenu en 2021 des formations, un accueil et un accompagnement adaptés aux recommandations sanitaires. L'offre documentaire numérique a été élargie, en développant l'offre d'ebooks, de ressources encyclopédiques, audiovisuelles et de langues ainsi que par l'acquisition de corpus. Alors qu'une adresse de contact unique (bibliotheque@unicaen.fr) était mise en place, les espaces et les horaires ont été revus afin de proposer à nouveau des lieux de travail.

De nouveaux services ont été proposés en 2021 afin de faciliter le travail des étudiants (prêts d'ordinateurs portables, systèmes de partage d'écran...) ou la circulation des documents (automates de prêt, boîtes retour extérieures, etc.). Le travail sur le confort des espaces et la diversité des postures a été poursuivi pour proposer des cocons de sieste (BU Madeleine-Brès), des vélos pupitres (BU Rosalind-Franklin et Madeleine-Brès) et de nouveaux pôles thématiques (BU Rosalind-Franklin).



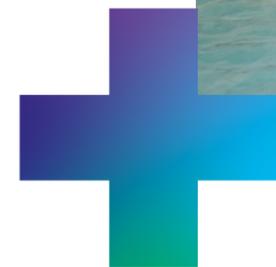
BU Madeleine Brès



Vélos pupitres



Piscine SUAPS



La pratique sportive au cœur des préoccupations

Le tout nouveau stade universitaire sur le campus 1 est doté d'une piste d'athlétisme en matériaux modernes et d'un terrain multisports en revêtement synthétique haute performance. Un système de récupération des eaux de pluie permet d'alimenter le bloc vestiaire. Ces équipements sont à présent ouverts à tous les étudiants grâce à leur carte étudiante. Dans cette même dynamique de faciliter l'accès à une activité physique, le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives) a entièrement dématérialisé les procédures d'inscription.



Espace détente BU Pierre Sineux



Vie de l'établissement

L'UNIVERSITÉ FACE À LA CRISE SANITAIRE

Une année placée sous le signe de la solidarité

Dans un contexte encore très fortement marqué par la pandémie, les services de l'établissement sont restés fortement mobilisés toute l'année pour accompagner les étudiants. **Cette période, si elle a révélé la fragilité des étudiants, a également permis de mettre en lumière la solidarité de tous les services de l'université et des associations étudiantes notamment, se mobilisant en faveur des plus précaires.** De nouveaux services ont également vu le jour et demeureront au-delà de la crise sanitaire. Grâce aux équipes, la vie étudiante, indispensable à la socialisation et à la réussite des étudiants, a été maintenue, dans le respect des consignes sanitaires.

150 étudiants ont été recrutés

1 171 tests réalisés

11 712 autotests distribués

1 549 consultations pys effectuées

Une organisation au service de tous a été proposée

Une campagne de distribution de masques tissus a été faite en mai 2021 (8 masques tissus par agent soit 20 000 masques).

Une campagne de distribution pour les étudiants boursiers (échelon 5,6 et 7) a également été proposée.

La campagne de dépistage a été organisée sous deux formes :

- De façon collective, sans rendez-vous, dans un centre de dépistage coordonné par l'université qui a accueilli la population universitaire de février à juin 2021 avec 10 créneaux par semaine durant le semestre, progressivement réduit à 3 créneaux au printemps, puis de septembre à octobre sur 5 opérations ponctuelles ;
- De façon individuelle, depuis septembre, 11 712 auto-tests ont été distribués à la communauté.

La campagne de vaccination :

- Sur la période de septembre à décembre 2021, en partenariat avec les services de la préfecture, l'ARS et l'UMPS du Calvados, 6 journées de vaccination ont été proposées, permettant la vaccination de plus d'étudiants.

La DSI mobilisée :

Pour les étudiants :

120

ordinateurs portables mis à disposition des étudiants dans les BU du campus 1 et du campus 2 qui étaient celles qui avaient le plus de demandes.

Pour les personnels :

déploiement de **100** portables et écrans supplémentaires pour les personnels en télétravail.

prêt de **80** mobiles sur le confinement début 2021.

Déploiement Wazo à partir de septembre :

753 personnes sont sur wazo aujourd'hui.

189 téléphones IP fixes déployés.

Faits marquants pour cette année 2021

Actions liées à la crise sanitaire-COVID (actions de vaccination, de réalisation des tests antigéniques et PCR, d'information des personnels, ...)

Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi (avec un suivi particulier pour les agents en situation de handicap et le développement d'aménagements de postes de travail).

Le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) en première ligne

Avec l'augmentation de la précarité et de la souffrance psychologique liées notamment au confinement, les étudiants ont rapidement identifié le SUMPPS comme un service d'aide et de soutien vers lequel se tourner. **La forte implication et mobilisation de toute l'équipe ont accru sa visibilité et mis en exergue le rôle majeur qu'il a joué et continue de jouer dans la santé et l'accompagnement des étudiants.**

Le service s'est vu attribuer des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins et mettre en place de nouvelles actions : consultations de suivi par téléphone, consultations par des psychiatres et psychologues bénévoles, déploiement du dispositif Santé Psy Étudiant et création d'une permanence de proximité de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) au sein du SUMPPS pour améliorer l'accès aux droits et aux soins.

Nombre de consultations de suivi par téléphone :

212 pour les assistantes sociales

261 pour les médecins

95 pour les psychologues

106 pour le sophrologue

Nombre de prescriptions de séances de psychologie dans le cadre du dispositif Santé Psy Étudiants :

100 pour une première prescription

16 pour un renouvellement de prescription

Depistage Covid



Au-delà de ces actions au quotidien, de nouveaux projets en faveur de la santé des étudiants ont vu le jour. L'université a signé avec l'Agence régionale de santé Normandie, en juin 2021, un **Contrat territorial de santé mentale (CTSM)** pour 5 ans. Ce CTSM a pour objectif de décliner des actions structurantes visant notamment à déstigmatiser la santé mentale et à faciliter les parcours en santé mentale et psychiatrie. Notre établissement a travaillé à la structuration d'un parcours de soins en psychiatrie et santé mentale des étudiants piloté par le SUMPPS en lien avec les Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU).

L'université s'est également engagée auprès de l'ARS à **déployer une formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM)** en cosignant une Convention d'objectifs et de financement au titre du fonds d'intervention régional. La formation, ouverte aux étudiants et aux agents de l'université, vise à repérer les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'**intervenir précocement, sur le modèle des gestes qui sauvent**.



Le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a adapté son offre pour aider les étudiants à maintenir une activité physique et rompre l'isolement

Le SUAPS a proposé sur les sites de Caen, Cherbourg et Alençon une offre adaptée, conformément aux règles sanitaires établies. **Son équipe a porté une attention particulière aux étudiants fragilisés**, afin de leur permettre de pratiquer une activité physique indispensable à une bonne santé mentale. Le dispositif mis en place a également permis de lutter contre l'isolement social, la sédentarité et le décrochage. **Pour garder un lien avec l'ensemble de la communauté universitaire pendant les périodes de fermeture**, le SUAPS a proposé des rendez-vous quotidiens à 18h ; 52 vidéos ont ainsi été proposées à la communauté. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif du sport sur ordonnance, et en lien avec le SUMPPS, le SUAPS a accompagné des étudiants présentant des pathologies spécifiques.

Entretiens psychologiques individuels :

93 réalisés pour un accompagnement de **70** agents.

Sur le plan prise en charge collective :

Réalisée par l'ergonome :
Informations travail sur écran :

5 interventions (dont une à Cherbourg et une à Alençon) concernant **89** agents suivies de

43 visites conseil courtes au poste de travail.

2021, une année d'évaluation pour l'université

L'année a été largement consacrée à l'évaluation des politiques publiques, menées par l'université au travers de l'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) de l'établissement, des laboratoires et de la nouvelle offre de formation.

Tous les 5 ans, l'université doit procéder à une autoévaluation puis à une évaluation externe, menée par le HCERES. Cette évaluation, dite intégrée, contribue activement à la démarche qualité et d'amélioration continue de notre établissement dans tous les domaines. Elle est l'occasion pour nous de repenser nos méthodes, nos processus, et d'ajuster notre trajectoire avec un regard extérieur.

Un comité d'experts, composés de pairs (personnels, chercheurs, étudiants, inspecteurs...), ont ainsi pu évaluer le fonctionnement de notre université et l'adéquation entre notre stratégie et les moyens mis en œuvre au sein de l'établissement. D'autres comités d'experts ont pu se pencher sur l'évaluation des différentes formations et unités de recherche de l'établissement, ainsi que de la coordination territoriale sur le site normand.

Par ses analyses et ses recommandations, **le HCERES joue un rôle important dans l'amélioration du pilotage de l'université.** Les diagnostics de ses comités d'experts viennent nourrir les réflexions de l'établissement, ainsi que celles de l'ensemble des équipes pédagogiques et de recherche au sein de l'université afin de mieux construire les stratégies et les actions de demain.

Pendant la période de crise sanitaire, le SCD a poursuivi son appui à la recherche en mobilisant près de :

150

chercheurs et doctorants formés par le SCD de Caen

225

chercheurs formés par la cellule d'appui

5 760

notices dont **2 440** accompagnées du texte intégral, déposées en 2021. Soit un taux de 42 % de publications en accès ouvert.

Le télétravail, une nouvelle modalité de travail qui se diffuse

La crise sanitaire a induit des périodes obligatoires de travail à distance. L'établissement a ainsi déployé l'équipement des agents leur permettant de travailler dans de bonnes conditions à distance. En juillet, l'accord sur le télétravail de l'établissement a été de nouveau présenté en Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) et en Comité technique (CT) avec quelques modifications. Des formations ont été proposées aux encadrants pour mieux appréhender ces nouvelles modalités de travail, et une journée banalisée au sein des directions a été conseillée pour favoriser les collectifs de travail. En septembre 2021, plus de 400 demandes de télétravail hebdomadaire ont été approuvées.



Les formations

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION

Une nouvelle offre de formation

Tous les 5 ans, sous l'égide du ministère, les universités renouvellent leur offre de formation pour être en phase avec l'évolution des connaissances, du marché professionnel et des besoins du territoire.

En 2021, l'élaboration des dossiers de demande d'accréditation pour de nouvelles offres de formation 2022-2027 a été intense. Elle a mobilisé les composantes et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sur l'évolution de cette offre qui ont mené un travail de fond. Ce travail s'est appuyé sur les évolutions réglementaires, les réformes en cours, le lien avec le projet Nouveaux cursus à l'université (NCU) ainsi que les retours d'évaluation du HCERES.

Pour le 2^e cycle, un travail coopératif avec les universités Le Havre Normandie et Rouen Normandie a également été effectué pour continuer à proposer une offre de master complémentaire.

Licence Accès santé (LAS) et universitarisation des formations paramédicales

L'année universitaire 2020-2021 a connu la réforme de l'accès aux études de santé. L'université de Caen Normandie a fait un choix volontariste en ouvrant pas moins de dix filières LAS (Droit, Psychologie, Économie, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences de la Vie, Sciences pour la Santé et STAPS). Ce choix a été guidé par la volonté de favoriser la réussite étudiante et permettre aux étudiants n'accédant pas aux études de santé de poursuivre en licence. Il permet également une diversification des profils d'étudiants accédant aux formations de santé. Ces parcours partagent 80 % des unités d'enseignement avec le parcours classique et proposent 20 % d'enseignement spécialisé (2 unités d'enseignement en santé permettant d'acquérir 12 ECTS). Parmi les 940 étudiants inscrits en LAS, 576 ont déposé leur candidature pour accéder aux études de santé : 292 ont répondu à l'ensemble des critères d'admissibilité et 184 ont accédé à une 2^e année en étude de santé après la seconde phase d'admission.

L'objectif de diversification des profils a été atteint, des candidats issus de toutes les licences ayant accédé aux études de santé. La construction de ces parcours, associant une très forte composante disciplinaire et une personnalisation en santé, semble équilibrée et adaptée au profil des candidats. Ceci est confirmé par le taux de réussite en 1^{ère} année qui est supérieur dans le parcours LAS par comparaison à l'ensemble de la promotion dans 8 licences sur 10.

En 2021-2022, a également débuté l'expérimentation de l'universitarisation de l'ensemble des formations paramédicales du territoire (infirmiers, pédicures-podologues, masseur-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, manipulateurs radio) qui sont désormais inscrits en licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin.

L'université de Caen Normandie est l'une des rares en France à proposer cette expérimentation à l'ensemble des formations paramédicales ce qui devrait faciliter à terme les coopérations entre professionnels de santé.

À la rentrée de septembre 2021, les effectifs étudiants de l'université ont progressé de **2 %** par rapport à l'année précédente.

33 349

étudiants inscrits (dont **2 924** IFSI et **1 035** CPGE)

6 299

nouveaux bacheliers (hors IFSI) dont **5 240** de l'académie de Caen

Répartition par campus :

Caen : **26 291**

Campus 1 : **13 563**

Campus 2 : **5 846**

Campus 3 : **458**

Campus 4 : **1 481**

Campus 5 : **4 111**

Inspé : **832**

Alençon : **860**

Cherbourg : **957**

Lisieux : **222**

Formation à distance : **1 635**

Saint-Lô : **337**

Vire : **123**

Répartition par cycle :

20 843 Cycle 1

(DUT, Licence, Licence pro, PACES, autres formations)

6 879 Cycle 2

(Master, formation ingénieur, autres formations)

2 544 Cycle 3

(DESC, Doctorat, autres formations)

159 Hors cycle, pré-universitaire

(DAEU, autres formations)

Ouverture des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)

Depuis septembre 2021, les DUT sont devenus des BUT en 3 ans. L'IUT Grand Ouest Normandie - présent à Alençon, Caen, Cherbourg, Ifs, Lisieux, Saint-Lô et Vire propose 18 des 24 spécialités BUT, offrant chacune entre 1 et 4 parcours différents. Cette réforme transforme en profondeur le paysage des IUT et l'offre de formation supérieure. **Pour notre établissement, elle est l'occasion de renforcer la professionnalisation et la réussite des étudiants par le développement de l'alternance** dès la 2^e année du BUT. Ces deux critères sont essentiels pour améliorer l'insertion professionnelle à l'issue de ce cursus.

L'académie de Normandie et l'IAE Caen proposent un double cursus de formation

Un partenariat original mis en place entre l'IAE de Caen, l'académie et le lycée Le Verrier de Saint-Lô. Il permettra aux étudiants inscrits en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) de s'inscrire également en parallèle à la licence Management des entreprises de l'IAE Caen.

Cette licence existante à l'IAE Caen, ouverte jusqu'alors uniquement en formation continue, va ainsi voir son public s'élargir. Dans un format hybride, une partie des enseignements sera effectuée en distanciel.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de la CPGE ECG (mathématiques appliquées, économie, sociologie et histoire du monde contemporain). Il s'adresse à la fois aux étudiants de 2^e année de CPGE dans l'optique de renforcer le parcours de formation avant leur entrée en école de commerce mais aussi à ceux qui souhaitent débiter un cursus universitaire.

Ce partenariat important entre dans la stratégie de notre établissement de créer des passerelles permettant aux étudiants de valoriser et sécuriser leurs parcours pour une meilleure orientation et une meilleure insertion. Il illustre par ailleurs la contribution active de notre établissement aux projets des différents territoires sur lesquels l'université est implantée.

De futurs cadres A du service public formés à l'université

L'université de Caen Normandie a été lauréate en avril 2021 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques « Talents du service public ». Cet AMI a pour objet la création de classes préparatoires destinées aux étudiants boursiers de l'enseignement supérieur les plus méritants qui souhaitent préparer les grands concours de la fonction publique.

Cette préparation, aujourd'hui unique en Normandie et dénommée *Prépa Talents Normands*, est portée par l'Institut des Métiers du Droit et de l'Administration (IMDA) de l'UFR de Droit, Administration Economique et Sociale et administration publique.

Adossée à la Licence Administration publique 3^e année, la *Prépa Talents Normands* est diplômante et plus particulièrement dédiée à la préparation des concours d'attaché d'administration de l'État (IRA) et d'attaché d'administration hospitalière (EHESP).

Les bénéficiaires de la *Prépa Talents Normands* suivent tout au long de l'année des modules complémentaires à la Licence Administration publique 3^e année comprenant des conférences d'actualité, des conférences de méthode (enseignements spécifiques de préparation), et des épreuves d'entraînement supplémentaires aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours visés par cette préparation.

Réforme des Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

La réforme de la formation des professeurs et des conseillers principaux d'éducation en Inspé, qui place désormais les concours de recrutement en M2, s'accompagne d'un profond remaniement des programmes et de l'organisation des master MEEF. L'Inspé Normandie Caen, présent à Alençon, Caen et Saint-Lô avec quatre mentions déclinées en plusieurs parcours, a ainsi élaboré une formation entièrement revue et tournée vers la professionnalisation.

Ces deux dernières réformes s'accompagnent d'une évolution majeure dans l'évaluation de l'acquisition des compétences. Cela modifie à la fois les pratiques pédagogiques d'évaluation et de réussite pour les étudiants car les calculs de compensation sont maintenant réalisés dans une compétence et non plus entre disciplines différentes.

Une faculté dentaire ouvrira à Caen en septembre prochain

Suite à l'annonce du premier ministre, le 2 décembre 2021, Caen accueillera des étudiants en odontologie dès la rentrée 2022. De quoi motiver de futurs chirurgiens-dentistes, encore trop peu nombreux dans notre région.

Avec une densité de 41 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, la Normandie est la région la moins dotée de France métropolitaine (moyenne nationale à 63). « Au niveau national, les subdivisions sans faculté d'odontologie présentent toutes la caractéristique d'avoir une densité plus faible que celles ayant une formation », détaille Emmanuel Touzé qui est également président de l'Observatoire national de la démographie des professionnels de santé (ONDPS).

La Normandie était une des 4 régions de France ne disposant toujours pas de faculté d'odontologie.

Le 2 décembre 2021, le Premier Ministre a annoncé l'ouverture d'une faculté dentaire à l'université de Caen Normandie qui permettra de réduire les inégalités territoriales de soins dentaires.

Des formations distinguées dans les classements nationaux

Domaine droit - économie - gestion

7 licences et 11 masters de l'IAE, de l'IUT, de l'UFR Droit et de l'UFR STAPS recensées **parmi les meilleures formations françaises de leur spécialité dans le classement Eduniversal.**



EDUNIVERSAL
CLASSEMENT 2022
MASTERS MS MBA

Normandy Nuclear Physics : une nouvelle Graduate School

Depuis septembre 2021, la Région Normandie finance via un RIN (réseau d'intérêt normand), label d'excellence, la graduate school N2P (Normandy Nuclear Physics). Cette formation d'excellence est adossée au master physique de l'UNICAEN et en partenariat avec le Master Degree ERASMUS MUNDUS en physique nucléaire. Les étudiants labellisés bénéficient d'une bourse, d'un tuteur et d'une immersion dans les laboratoires caennais (LPC, CIMAP, GANIL).



GRADUATE
SCHOOL
NORMANDY
NUCLEAR
PHYSICS

FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation en alternance et tout au long de la vie au cœur du projet d'établissement

Formation continue et apprentissage : une priorité portée par l'université au service de la réussite étudiante

L'année 2021 a confirmé la montée en puissance de l'alternance à l'université. Les recettes inscrites au budget initial ont été dépassées de 25 %, en raison d'un effet prix mais surtout d'un effet volume conséquent. Les effectifs, tous contrats confondus, sont passés de 2 774 en 2020 à 3 123 en 2021.

Cette dynamique s'est également ressentie au cours de la campagne de collecte du solde de la taxe d'apprentissage. Dans un contexte général difficile dû à la crise sanitaire, l'établissement a atteint son objectif de collecte fixé à 900 000 €.

Les partenariats de formation continue conclus avec les entreprises ont continué de progresser et de se développer. Cette trajectoire devrait se poursuivre dans le prolongement des accords cadres signés ces derniers mois avec les entreprises et les filières économiques du territoire.



Accompagnement pédagogique

Un soutien fort à l'enseignement

Afin de favoriser la réussite des étudiants, notre établissement **accompagne le développement professionnel de ses enseignants, enseignants-chercheurs et chargés de cours** par une offre de formation construite par compétences, modulaire et personnalisable.

Une offre de formation composée de :

40 modules **320 h** de formation

Pour l'année 2020-2021,

100 participants ont bénéficié de cette offre.

Par ailleurs, un parcours spécifique a été dédié à la formation des maîtres de conférences stagiaires. Des temps de partage et de co-construction entre collègues ont complété ce dispositif : 4 Midis Pédagos et les Journées d'innovation pédagogiques normandes (JIPN). Plus de 500 participants se sont réunis autour du thème du parcours expérientiel de l'apprenant. Enfin, toutes les composantes bénéficient d'un appui d'ingénieurs pédagogiques pour la mise en œuvre de leur projet. En effet, ceux-ci sont installés dans les composantes auprès des besoins des équipes pédagogiques.

L'université présente dans les réseaux

L'université est membre du réseau Ikigai, réseau ESR sur le jeu sérieux, composé d'une trentaine de partenaires. Ikigai est un portail de jeux vidéo éducatifs à destination du public étudiant qui se donne pour objectif de constituer le point d'entrée de référence du supérieur pour du contenu ludique éducatif de haute qualité. Pour sa part, l'université de Caen Normandie est en train de développer le serious game Jasper sur la prévention des risques infectieux en établissements médico-sociaux.

En 2021, un Gaming Lab, **La Sphère**, a été créé au sein du Learning Lab du CEMU. La Sphère est **un espace dédié au détournement de jeux à des fins pédagogiques**. Il comporte notamment une grande table de jeu, une imprimante 3D, des jeux détournés pour l'apprentissage, plusieurs casques de réalité virtuelle ainsi qu'une plateforme numérique pour créer un jeu vidéo (JKUB). L'objectif de cet espace est de proposer aux enseignants de nouvelles pratiques pédagogiques grâce au jeu (rôle, plateau, vidéo etc.). La Sphère organise des ateliers de sensibilisation à la pratique du jeu pédagogique et à leur réalisation, des discussions autour du jeu pédagogique et son utilisation dans une formation, mais aussi des sessions pour découvrir de nouvelles façons de jouer. En 2021, 15 projets de jeux ont vu le jour et 60 personnes ont pu être formées.

L'établissement est par ailleurs membre de la fondation Learning Lab Network depuis janvier 2020 ce qui lui permet d'être identifié comme membre actif dans la transformation pédagogique au niveau national et international.

Un établissement inscrit dans des grands projets nationaux pour répondre aux nouveaux enjeux de la pédagogie

1. Réussites plurielles

Ce projet « Réussites plurielles » a débuté le 1^{er} janvier 2019 et bénéficie d'un financement total de 14 millions d'euros sur 10 ans. En 2020-2021, l'université, à travers le CEMU, a mis l'accent sur certains axes du projet dont le déploiement de l'approche par compétences. L'accompagnement des équipes au passage à l'approche par compétences a bénéficié à deux licences générales ainsi qu'à plusieurs masters, bachelors (BUT) et à l'ESIX.

Les actions ont également été concentrées sur l'axe « tutorat entre pairs » avec notamment la création, avec les universités de Rouen Normandie et Le Havre Normandie, d'un Open Badge régional « Agir en tuteur à l'université » (98 badges délivrés à Caen) et d'un module hybride de sensibilisation à l'inclusion, intégré à la formation des tuteurs à partir de septembre 2021. Ce module hybride a également été proposé dans le cadre du Mooc national « Je suis tuteur dans l'enseignement supérieur ». Le déploiement du dispositif de tutorat s'est également poursuivi avec, par exemple, la mise en place d'un tutorat hybride en Sciences (afin d'élargir le tutorat initialement réservé aux étudiants « oui-si » à l'ensemble des étudiants volontaires) ou encore un tutorat de remédiation en statistique pour les L2 de Psychologie.

2. Résiliences plurielles

Le projet « Résiliences plurielles », porté par l'université de Caen Normandie et mis en œuvre avec les universités Le Havre Normandie et Rouen Normandie, a été lauréat de l'appel à projets « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur » lancé par la DGESIP, l'ANR et le SGPI en juillet 2020. Ce projet, bénéficiant d'un financement d'1 million d'euros sur 2 ans, a été pensé comme une extension du projet Réussites plurielles aux autres formations des trois universités normandes.

Il vise à développer toutes les formes d'hybridation des enseignements des formations de licences professionnelles, masters, diplômes universitaires (DU) et BUT.

Durant l'année universitaire 2020-2021, les premières formations ont été accompagnées. Au total, 435h d'accompagnement en ingénierie pédagogique et en assistance multimédia ont été consacrées à l'hybridation dans 6 formations concernées. Par exemple, deux UE sur les trois UE qui composent le DU Neuropsychologie ont été hybridées, avec notamment 53 capsules vidéos réalisées, 15 questionnaires et 46 diaporamas commentés. Le financement a également permis l'acquisition d'une licence Wooclap afin d'accroître les interactions et le dynamisme des enseignements en ligne ou en présentiel.

3. PIA NCU écri+

Sélectionné par le jury des Nouveaux Coursus à l'université du PIA3, écri+ cible l'amélioration des compétences en expression et compréhension écrite du français. Au terme de cette année 2021, l'université, à travers le CEMU, a contribué à 59 ressources de formation à l'écrit en français, élaboré le profil de compétences orthographiques, participé aux tests de la plateforme d'évaluation, analysé les traces utilisateurs et participé à la définition des indicateurs.

4. Hype13

Le projet HyPE13 (Hybrider et Partager les Enseignements) est porté par un consortium de 12 universités françaises. Le projet est structuré autour de 12 livrables dans les champs pédagogiques, juridiques, techniques et documentaires ; l'université de Caen Normandie pilote pour sa part le livrable intitulé « Inscrire les étudiants empêchés (internationaux, fragiles, reprise d'études, etc.) dans les formations à distance du consortium, en lien avec les campus connectés ».

International : une université ouverte & solidaire

Exposition I am what I am

Cette année une exposition a été organisée avec les étudiants du Diplôme Universitaire Passerelle Étudiants en Exil (DUPEX) qui a abouti à une exposition de 9 portraits d'étudiants en exil.

« Comment se représenter, se mettre en scène dans une période où l'on se retrouve isolé derrière son écran ? D'octobre 2020 à mars 2021, des étudiants du Carré international de l'université de Caen Normandie et la Compagnie Le Ballon Vert ont échangé chaque semaine autour de la notion de portrait et d'autoportrait. Cette exposition est le résultat de ces questionnements et de ces échanges. »

Issue du projet européen Getting Unstuck, déposé auprès de la commission européenne en novembre 2019 par le théâtre de La Renaissance en collaboration avec d'autres partenaires européens, cette exposition a pour ambition de participer à l'élaboration du renouvellement du récit sur les migrations, dans une dynamique de partage et de transmission des compétences.

Ainsi, avec le confinement et des ateliers en visio-conférence est née l'idée du travail sur le portrait et l'autoportrait et le rapport à la photographie.

Ce projet vise à favoriser des échanges culturels entre des étudiants en exil / réfugiés, des artistes, des structures culturelles et sociales autour d'une œuvre commune et universelle.

Par ailleurs, dans la perspective de faciliter l'intégration des étudiants du DUPEX, autant dans la vie étudiante que dans la vie sociale du territoire, un module obligatoire a été intégré à la maquette du diplôme. Ainsi, une Unité d'Enseignement est consacrée aux activités culturelles et sociales, dont ce projet fait partie.



L'université de Caen Normandie, forte de ses 2 825 étudiants étrangers et ses 314 universités partenaires, s'inscrit dans **une tradition historique d'ouverture à l'international**. La stratégie internationale est menée en étroite collaboration avec le territoire – en témoignent les missions menées aux côtés de la Région Normandie auprès des Émirats arabes unis pour promouvoir l'enseignement supérieur caennais, et aux côtés de la Ville de Caen pour valoriser la création du label Caen Nordic auprès des pays baltes et nordiques.

Au cours de l'année 2021, l'université de Caen Normandie a préparé **Across European University (AcrossEU), un projet d'alliance de neuf universités européennes**, en réponse à l'appel à projets émis par la Commission européenne. Ces neuf universités, regroupant plus de 160 000 étudiants et 15 000 personnels, se distinguent par leur pluridisciplinarité et leur participation aux dynamiques territoriales. Ce projet démontre la volonté de l'université de Caen Normandie d'axer la **coopération internationale sur des dynamiques territoriales, en associant les partenaires locaux**. Objectif : mettre en connexion des régions européennes *via* les collaborations universitaires.

Ce projet, en cours d'évaluation, témoigne des efforts menés pour développer l'internationalisation de l'établissement au bénéfice de l'ensemble de la communauté. Ces efforts se sont traduits par **l'ouverture de parcours universitaires en langue anglaise** notamment au travers de Graduate schools ou de la future offre de formation, pour attirer davantage d'étudiants étrangers, et par **l'intensification des mobilités de nos étudiants et de nos personnels**.

Les relations internationales impactées par la crise sanitaire sont restées mobilisées et ont pu poursuivre une politique de développement et d'accompagnement ambitieuse.

Ainsi, les cours ont repris en présentiel pour les étudiants en mobilité encadrée (tutorat personnalisé mis en place et respect des règles sanitaires de rigueur).



Accueil de la délégation de l'université de Würzburg - octobre 2021

En janvier 2021, suite à une sélection, Caen devient lieu d'accueil pour les 1^{ers} boursiers de l'Ambassade de France au Ghana (programme *college of Education* en partenariat avec le avec le Diplôme Universitaire d'Études Françaises [DUEF]).

Dans le cadre de la mobilisation de l'expertise des établissements français au travers du Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI), le dossier porté par le Carré international, en collaboration avec l'Inspé Normandie Caen et l'UFR HSS notamment, a remporté l'appel du Projet de Renforcement du Français et de la Francophonie – PROFF – 2021-2022 visant à renforcer la place de la francophonie en Afrique sub-saharienne, dans les zones francophones (Mauritanie, Sénégal...) comme anglophones (Ghana).

Cette année, le Carré international a accueilli le colloque de l'ADCUEFE (Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étrangers) en présentiel. C'était une première depuis 18 mois, et plus de 90 participants sont venus de toute la France pour l'assemblée générale et le colloque. Le séminaire des responsables administratifs avait comme objet de questionnement ce qui relève de l'innovation pédagogique dans l'enseignement-apprentissage des langues, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Enfin, grâce à sa politique de solidarité, en juin 2021 : le DUPEX a reçu pour la 2^e fois, l'habilitation nationale. Il s'agit d'un DU dédié aux étudiants en exil, seul DU associant l'enseignement intensif du Français langue étrangère (FLE) et permettant à ses étudiants d'accéder aux droits et aides sociales du CROUS.

L'université de demain, durable & innovante

La recherche au service du territoire : publication des travaux du GIEC normand

Le GIEC normand, impulsé par la Région Normandie en 2019, est un espace régional de coopération scientifique sur le climat et son évolution. **Il a pour but de traduire les prévisions du GIEC international** (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour le territoire et de faire la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet. Ces prévisions ont pour but de **préparer le territoire aux impacts du changement climatique** et de faire en sorte que ses acteurs et ses habitants s'y préparent.

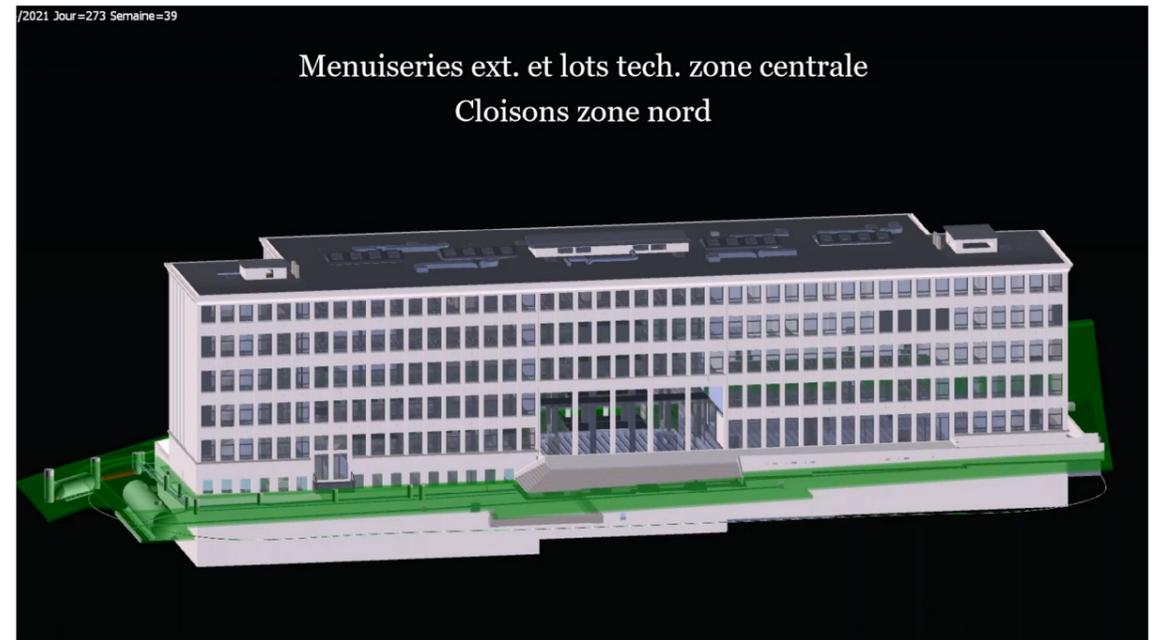
Le GIEC normand est co-présidé par Stéphane Costa (université de Caen Normandie) et Benoît Laignel (université de Rouen Normandie). La moitié des chercheurs universitaires qui le compose appartiennent à notre établissement.

Il a livré en 2021 le compte-rendu de ces études selon huit thèmes. Toutes les données sont à disposition du grand public sur le site de la Région et les chercheurs interviennent régulièrement sur le territoire pour informer les élus et les populations :

www.normandie.fr/giec-normand



Projet REV COTE - CIREVE



Projection maquette BIM Bâtiment B

RÉDUIRE
SON EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE

Une politique de rénovation écologiquement ambitieuse

L'université de Caen Normandie est **engagée sur des projets de transformation et de rénovation ambitieux** s'étalant sur plusieurs années. C'est notamment le cas du bâtiment B (campus 1), de la transformation de la chaufferie du campus 1 à la biomasse ou encore de la station marine de Luc-sur-mer.

En 2021, le travail d'anticipation et de préparation des scénarios de rénovation a permis de répondre à l'appel à projets du **Plan de relance**. L'université a donc obtenu plus de 10 M€ grâce au volet **écologie** du Plan de relance. Ce financement a permis la réalisation de **trois grands projets de rénovation énergétique**

sur les campus 1 et 2 : conversion de la chaufferie du campus 1 à la biomasse, équipement du bâtiment B de fenêtres plus performantes et installation de robinets thermostatiques pour mieux réguler le chauffage des campus 1 et 2.

Ces différentes opérations vont permettre à terme une **baisse d'environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre** dues à l'exploitation des bâtiments, notamment par le chauffage. Elles diminueront les besoins en énergies fossiles de l'université et nous permettront de garder la maîtrise de notre budget malgré les hausses de prix.



Une gestion bâtiminaire professionnelle et innovante

Les opérations immobilières de l'université sont maintenant entièrement réalisées en BIM (Building information modeling). Ces modalités de préparation et de gestion de projet permettent d'avoir une visualisation dans l'espace et dans le temps des différentes étapes d'un chantier jusqu'à sa réalisation et d'anticiper au mieux les différentes étapes.

La Direction du patrimoine et de la logistique est complètement autonome sur cette technologie de pointe. Elle démontre ainsi que l'université est pleinement capable de gérer le patrimoine qui lui a été dévolu par l'État en 2017.

C'est donc naturellement que l'établissement a rejoint en 2021 le Programme efficacité énergétique des campus à 2030 (PEEC 2030) porté par France Universités, au côté de 23 autres établissements. Ce programme a pour but de démontrer la capacité à gérer son patrimoine de manière efficace et innovante par le biais d'un projet démonstrateur, puis de le reproduire à partir d'un projet pilote. Les économies d'exploitation ainsi réalisées pourraient être réinvesties dans les rénovations suivantes et créeraient un cercle vertueux.

- 86 % sur la consommation de papier pour le Salon de l'étudiant 2021

À l'occasion du retour des événements d'orientation en présentiel fin 2021, l'université s'est fixée l'objectif de réduire de manière significative sa production de support de communication. Cette évolution de nos pratiques s'est fondée sur une volonté de réduire l'impression de très nombreux supports papiers et la prise en compte de la fracture numérique. L'université a donc choisi la voie hybride. Le catalogue numérique des formations a été revu pour l'occasion et un système de carte de visite a été mis en place pour chaque formation avec un QRcode renvoyant sur les fiches formation en ligne.

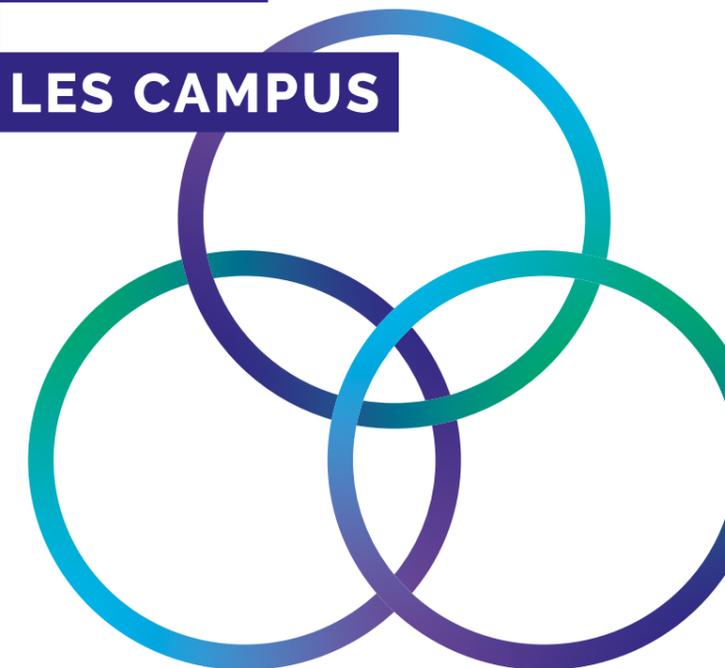
Ce système a permis d'aller au Salon de l'étudiant avec seulement 75 kg de papier à des fins de promotion (cartes de visites et quelques plaquettes) contre près de 530 kg de dépliants lors de l'édition précédente ! Par ailleurs, l'université avait également fortement réduit la part de goodies. La minimisation des supports papier a par ailleurs permis de multiplier les échanges de qualité avec les visiteurs, ces derniers n'étant plus dans la simple collecte de brochures.

ŒUVRER À LA QUALITÉ DE VIE ET D'ÉTUDE SUR LES CAMPUS

La mobilité cyclable facilitée et encouragée

2021 a vu les derniers montages de la vague d'installation d'abris à vélo couverts sur le campus de Vire. C'est donc un total de 20 abris qui ont été installés sur quatre campus désormais. Cette dynamique est récompensée et encouragée à être poursuivie par une **forte évolution des mobilités douces et actives**. Une récente enquête auprès de la communauté universitaire montre une augmentation de plus de 10 points de la mobilité cycliste de la communauté universitaire, passant de 6 à 17 % entre 2014 et 2022.

Par ailleurs, ce sujet est un thème récurrent de sollicitation de la CVEC (installation de parking couvert, de bornes de réparation...) et d'enquêtes étudiantes. Les efforts en ce sens seront donc poursuivis.



1^{er} Hackathon Campus de demain

Fin 2021, l'université et l'Institut d'études politique de Rennes, antenne de Caen, ont organisé le 1^{er} Hackathon Campus de demain. Par groupes de 5 à 8, les étudiants inscrits ont été invités, durant tout un week-end, à imaginer les campus de demain sur le thème « lien avec le territoire ». À l'issue des deux jours, chaque groupe a proposé un projet expérimental.

Le projet lauréat, « O'Ailes », bénéficie d'une enveloppe de 10 000 € via le budget CVEC de l'université. **Le projet consiste en l'implantation d'un jardin coopératif et convivial via des bancs potagers**, liant structures en bois et plantes aromatiques, fleurissement, arbres et arbustes fruitiers et plantes décoratives, permettant ainsi le déploiement d'espaces de convivialité ouverts, facilement accessibles pour les étudiants, personnels, et habitants des quartiers environnants. Il faut à présent ajuster le projet imaginé aux contraintes de l'université pour sa réalisation courant 2022.





UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
ESPLANADE DE LA PAIX - CS 14032
14032 CAEN CEDEX 5



WWW.UNICAEN.FR



20
21

Rapport d'activité de l'université de Caen Normandie

20
21

Délibération N°2022-054

Dispositif de repyramidage de la filière ITRF dans le cadre de la LPR

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation,

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant le contingentement au titre des années 2022 à 2026 des recrutements complémentaires pour l'accès aux corps des ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs et techniciens de recherche et de formation,

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les modalités de sélection professionnelle précédant l'inscription sur liste d'aptitude pour l'accès aux corps des ingénieurs de recherche et ingénieurs d'études prévus aux articles 1er et 2 du décret relatif à certaines modalités exceptionnelles de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation,

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation,

Vu la circulaire du 27 avril 2022 relative aux modalités exceptionnelles de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation,

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

Vu l'avis du comité technique du 3 juin 2022,

Article 1 :

Le plan de repyramidage de la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) par la voie temporaire d'accès aux corps supérieurs, vise prioritairement à améliorer la reconnaissance des compétences des personnels qui occupent des emplois concourant au renforcement des ressources des laboratoires et au développement de la recherche.

Article 2 :

L'accès aux corps des ingénieurs de recherche (IGR), des ingénieurs d'études (IGE) et des techniciens de recherche et de formation (TECH) s'opère par la voie d'une inscription sur une liste d'aptitude exceptionnelle. Les commissions de sélection ad hoc, proposent un classement des dossiers des candidats promouvables aux comités nationaux de sélection.

Article 3 :

Pour le classement des dossiers de candidatures aux opérations de promotions prévues à l'article 2 de la présente délibération, l'université de Caen Normandie applique ses lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels, complétées des critères suivants au titre de l'application du décret n°2022-703 du 26 avril susvisé :

- Missions polyvalentes administratives et techniques visant à soutenir le collectif de recherche sur le plan administratif ;
- Nombre de projets de recherche portés ;
- Visibilité internationale ;

- Responsabilité d'équipement lourd ou coûteux ;
- Maîtrise technique ;
- Expertise associée à des projets de recherche majeurs ;
- Responsabilité scientifique ou expertise de haut niveau ;
- Responsabilité de plateau technique ;
- Connaissance des règles d'hygiène et sécurité.

Article 4 :

Dans le cadre de l'application du décret n° 2022-703 du 26 avril susvisé, l'accès aux corps des assistants ingénieur (ASI) est organisé par la voie d'examen professionnel. A ce titre, l'université de Caen Normandie dispose d'un contingent de 7 possibilités de promotions pour l'année 2022. Les emplois-types correspondants, et la répartition des possibilités de promotions qui s'y apportent, sont les suivants :

- BAP A - A3A43 - Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre : 2 possibilités ;
- BAP A - A3B45 - Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale : 1 possibilité ;
- BAP B - B3B42 - Assistant-e ingénieur-e en synthèse chimique : 2 possibilités ;
- BAP C - C3B41 - Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales : 1 possibilité ;
- BAP C - C3D47 - Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique : 1 possibilité.

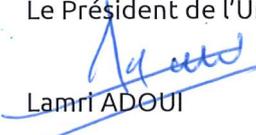
Article 5 :

Les présentes dispositions s'appliquent à l'année 2022 et feront l'objet d'un réexamen par le comité social d'administration et le conseil d'administration pour les prochaines campagnes de promotions ultérieures.

Résultat du vote : 28 pour,
 4 abstentions.

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **13 JUIN 2022**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **13 JUIN 2022**

Délibération N°2022-055

Renouvellement d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 3 juin 2022.*

Article 1 :

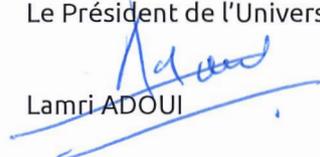
Le Conseil d'Administration approuve le principe de l'accueil de personnes en service civique au sein de l'Université de Caen Normandie et autorise le Président de l'Université à demander le renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique pour une nouvelle période de 3 ans.

Annexe : Demande de renouvellement.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE A L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

- Vu Le code du service national et notamment ses articles L120-1 à L120-36 et R120-2 à R121-52 ;
- Vu Le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique ;
- Vu La décision BN-000-15-00010-00 du 3 septembre 2015 délivrée dans le cadre de l'agrément initial au titre de l'engagement de service civique à l'université de Caen Normandie ;
- Vu La décision BN-000-18-00021-00 du 13 mars 2019 délivrée dans le cadre du renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique à l'université de Caen Normandie ;

L'université de Caen Normandie souhaite déposer auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), une demande de renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique établi en 2015 et renouvelé en 2019 pour une période de 3 ans.

I- [Pour rappel : définition, objectifs et missions des services civiques](#)

Le service civique est un engagement volontaire d'une durée continue de 6 à 12 mois (8 mois en moyenne), ouvert aux personnes âgées de 16 à 25 ans ou aux personnes reconnues handicapées âgées de 16 à 30 ans, sans conditions de diplôme : seuls importent les savoir-être et la motivation en faveur de missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation.

Le service civique n'est pas un contrat de travail mais un engagement volontaire qui donne lieu à une indemnisation. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine (la durée hebdomadaire peut être de 35 heures selon les missions proposées) . Les établissements d'enseignement supérieur entrent dans ce dispositif.

L'article L120-1 du code du service national précise que le service civique a pour objet « *de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger auprès d'une personne morale agréée* ».

Les jeunes volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle prise en charge par l'Etat et qui ouvre droit à une protection sociale complète (473,04€) ainsi qu'une prestation mensuelle nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport versée par l'établissement d'accueil (107,58€). Un engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Le service civique peut être effectué dans les 10 domaines d'actions définies par le conseil d'administration de l'Agence du service civique : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise et citoyenneté européenne.

II- Les missions accomplies par les personnes accueillies en service civique à l'université de Caen Normandie :

Les missions de service civique proposées par l'université de Caen Normandie s'inscrivent toutes dans une des dix thématiques reconnues prioritaires par l'Agence du Service Civique. Les activités proposées n'ont pas vocation à remplacer les fonctions occupées par des agents de l'établissement.

Les missions qui ont été proposées par l'université de Caen Normandie dans le cadre de l'agrément au titre de l'engagement de service civique sont :

- Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- Accueil et accompagnement des étudiants étrangers,
- Accompagnement du développement de la pratique sportive étudiante,
- Développement d'actions de prévention des risques dans le domaine de la santé étudiante,
- Promotion de la poursuite d'études à l'université,
- Médiation culturelle en direction des associations étudiantes de l'université,
- Promotion des parcours universitaires dans les établissements d'enseignement secondaire,

En contrepartie, les volontaires bénéficient de la part de l'établissement d'un tutorat à hauteur d'un tuteur pour deux volontaires au maximum, et d'une formation civique de type formation aux premiers secours, ainsi que d'un bilan nominatif de fin de service.

III- Bilan

L'université de Caen Normandie a fait appel, durant les trois dernières années, à 15 volontaires de service civique pour les missions suivantes :

Mission	2021 -2022		2020 -2021		2019 -2020	
	Nombre de volontaires recrutés	Total mois consommés	Nombre de volontaires recrutés	Total mois consommés	Nombre de volontaires recrutés	Total mois consommés
Favoriser la poursuite d'études à l'université	2	16	2	16	3	24
Médiation culturelle en Direction des associations étudiantes de l'université	1	8	1	6	1	8
Accompagner le développement de la pratique sportive étudiante	2	16	1	8	2	16
Total	5	40	4	30	6	48

Le principe de l'accueil des jeunes en service civique doit être accepté par le conseil d'administration de l'établissement préalablement au dépôt de la demande de renouvellement d'agrément auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Une fois le renouvellement de l'agrément obtenu, les missions proposées en service civique doivent être validées par la DREETS.

L'avis du comité technique et l'accord du conseil d'administration de l'établissement sont sollicités de manière préalable, dans le cadre de la demande de renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique pour une nouvelle période de 3 ans.

Délibération N°2022-056

Actualisation de la liste des bénéficiaires de la NBI pour l'année 2021-2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 3 juin 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la mise à jour de la liste des bénéficiaires de la nouvelle bonification indiciaire proposée pour l'année universitaire 2021-2022.

Annexe : Tableau de modification.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Proposition soumise à l'avis du Comité technique du 03 juin 2022

Attribution individuelle NBI

TYPE STRUCTURE	STRUCTURE	CATEGORIE NBI	CATEGORIE FP	FONCTION	NIVEAU HIERARCH.	EMPLOIS	GROUPE	NBI
SERVICES CENTRAUX	DRH	Administrative	A	Directrice des ressources humaines déléguée	N-3	Chef de bureau, responsable administratif avec encadrement > à 8 agents et/ou forte exposition, Directeurs délégués	5	25

Délibération N°2022-057

Cotation des postes dans le cadre du RIFSEEP

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 3 juin 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les propositions de cotation des postes dans le cadre du RIFSEEP.

Annexe : Tableau des postes.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUJ

Proposition de classement dans les groupes RIFSEEP

Filière ITRF

CORPS	Structure	BAP	N° de poste	Fonction	Groupe
IGR	MRSH	F	29151	Responsable technique du pôle document numérique	G3
IGE	MRSH	F	40986	Coordinatrice du pôle document numérique	G2
	MRSH	D	23251	Ingénieur d'études en production traitement analyse de données et enquêtes	G3

Délibération N°2022-058

Engagement de l'Université dans le projet « Accueil et Insertion des Migrants dans l'Enseignement Supérieur+ (AIMES+) »

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve l'engagement de l'Université dans le projet AIMES+ et autorise le Président à approuver la convention établie dans le cadre de ce projet et les autres documents afférents.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-059

Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association
« Université inter-âges ».

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Université inter-âges ».

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-060

Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et
l'Académie des Sciences Morales et politiques

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la convention de partenariat avec l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOU

Délibération N°2022-061

Convention de versement d'une subvention au profit du GIP CYCERON –
dotation 2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la recherche du 24 mai 2022.*

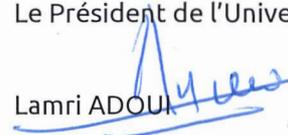
Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la convention de versement d'une subvention au profit du GIP CYCERON au titre de 2022.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,

Lamri ADOU 

Délibération N°2022-062

Convention de versement d'une subvention à l'ENSICAEN au profit des
UMR – dotation 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la recherche du 24 mai 2022.*

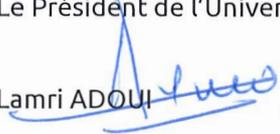
Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la convention de versement d'une subvention à l'ENSICAEN au profit des UMR au titre de 2022.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUJ 

Délibération N°2022-063

Acceptation de plans de financement

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la recherche du 24 mai 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les plans de financement pour la recherche proposés.

Annexe : plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL





UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet de recherche s'inscrit dans l'action 3 du PIA3 100% IDT qui vise la formation des différents partenaires de l'éducation inclusive, plus particulièrement les AESH référents, qui sont une véritable nouveauté dans ce paysage professionnel lié à la scolarisation des élèves handicapés (à besoins éducatifs particuliers).

Les accompagnants aux élèves en situations de handicap (AESH) sont déjà des professionnels en cours de professionnalisation par une institutionnalisation et une formation qui se développent. Les AESH référents ont été créés pour être à l'interface des problématiques professionnelles des AESH. Leur formation relève donc d'une innovation majeure pour la réussite de l'ambition inclusive sur un territoire.

Le projet de recherche visera d'abord des analyses du travail des professionnels de terrain, à l'aune des prescriptions qui fixent leurs missions (la « tâche » en ergonomie) et de leurs pratiques réelles sur le terrain (« l'activité » en ergonomie), avec leurs différentes préoccupations, leurs ressources et leurs compétences.

L'enjeu de ces analyses sera d'améliorer la formation des AESH référents qui se met actuellement en place, en identifiant de réels besoins professionnels, des situations emblématiques de ce nouveau métier, des situations éventuellement problématiques, et des situations sources d'apprentissages et donc de développement professionnel (de nouvelles compétences et ressources également). L'approche par situations est l'un des principes clés de la didactique professionnelle, l'un des fondements scientifiques de cette recherche.

Les enjeux sociaux de cette recherche sont donc très importants pour l'ambition inclusive de l'école, et de l'éducation en général sur tout le territoire normand (lui-même inscrit dans une dynamique territoriale à l'échelle du PIA3).

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN	Autofinancement (PIA3) UNICAEN
RIN Recherche Label d'excellence 2022	HSS / CIRNEF / Eric SAILLOT	Analyse de l'activité et formation des AESH référents UNICAEN 01/10/2022 – 30/09/2025	Total : 116 000€	Total : 59 000€	Total : 2 000€	Total : 55 000 €

Fait à Caen, le

Avis de la Commission de la recherche du 24 mai 2022 : avis
favorable
Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

TRADIPSYCLIM : La plupart des campagnes de sensibilisation au changement climatique (CC) s'appuient sur des messages destinés à réduire la distance psychologique au CC, i.e. essayent de rapprocher le CC des individus (e.g., "vite, ça chauffe ", [1]) afin de favoriser les comportements pro-environnementaux (CPE). Mais cette stratégie est-elle efficace ? Après une décennie de travaux, les résultats s'avèrent peu homogènes [2] et montrent le rôle crucial des variables modératrices sur l'efficacité de la proximation du CC [3]. Bien que les recherches récentes attestent du rôle modérateur des caractéristiques individuelles, il n'est pas modélisé clairement à ce jour pourquoi proximer le changement climatique n'est pas efficace auprès de tous pour encourager les CPE. Le projet émergent TraDiPsyClim propose d'approfondir et d'améliorer l'efficacité d'un message de proximation du CC en étudiant le rôle spécifique de la propension des individus à transcender l'expérience immédiate (TEI).

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	MRSH Laboratoire LPCN Cécile SENEMEAUD	TRADIPSYCLIM – Transcender l'Expérience Immédiate pour dépasser la distance psychologique au changement climatique & agir 02/11/2022 – 31/10/2024	Total : 133 188,53 €	Total : 123 355,53€	Total : 9 833 €

Avis de la Commission de la Recherche du 24 mai 2022 : Avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 10 juin 2022 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

CAUSY : L'exploitation durable de l'océan et la préservation de sa biodiversité constituent l'un des enjeux majeurs de notre décennie (UNESCO). L'adaptation des Vertébrés aux changements globaux passe par l'intégration des fluctuations environnementales au niveau du système nerveux central et du complexe hypothalamo-neuro-hypophysaire. Le projet CauSy s'intéresse aux cellules de Dahlgren (DCs), constituantes du système neurosécréteur caudal (SNSC) des poissons. La fonction biologique des DCs a été très peu étudiée alors qu'elles pourraient avoir un rôle dans la coordination de fonctions physiologiques, dont la reproduction, en réponse à des contraintes environnementales. L'objectif principal de ce projet est la caractérisation des DCs chez un requin, la roussette, choisi en tant qu'organisme d'intérêt évolutif (phylogénétique), écologique, de préservation des espèces et emblématique d'une pêche normande. Les DCs seront isolées à partir d'animaux soumis à des contraintes de température et de salinité et caractérisées par des approches technologiques innovantes telles le « single cell RNA sequencing » (scRNA-seq) et la « 2D-nanoLC-ESI-MS/MS with iTRAQ labelling ». Une analyse fonctionnelle des neuropeptides identifiés à partir des DCs sera réalisée sur des cultures de cellules testiculaires afin d'appréhender leurs rôles sur une fonction de reproduction. Le caractère émergent du projet est lié : (i) à l'importance d'étudier le SNSC ; (ii) au transfert de compétences thématiques (SNSC chez les poissons téléostéens) et technologiques (scRNA-seq) d'un laboratoire partenaire (UMR PhyMA) vers un laboratoire Normand (UMR BOREA) ; (iii) aux perspectives en termes d'applications en aquaculture et de conservation des ressources.

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR des Sciences Laboratoire BOREA Pascal SOURDAINE	CAUSY – Le système neurosécréteur caudal (SNSC) chez un requin : un rôle essentiel dans l'adaptation physiologique aux changements globaux 01/10/2022 – 30/09/2024	Total : 92 700 €	Total : 86 500 €	Total : 6 200 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Eqelles : Le projet est fondé sur une double enquête : une En-Quête de Soi et une En-Quête d'Elles. Il s'agit de s'appuyer sur la trajectoire franco-algérienne de l'autrice Leïla Sebbar en enquêtant sur ses fonds d'archives déposés à l'IMEC (78 boîtes) pour articuler son oeuvre littéraire avec sa participation à l'aventure collective des femmes du journal Histoires d'Elles (1977-1980). À partir de trois sources primaires : les archives de Leïla Sebbar, les 23 numéros du journal Histoires d'Elles et en récoltant les témoignages des femmes qui ont participé à ce journal, nous montrerons les continuités et les ruptures dans la réception des discours féministes, en particulier la question de l'héritage entre la 2ème vague du féminisme (1970) et celle actuelle de #Metoo. La création d'un observatoire numérique, le « Dictionnaire Interactif critique des Ressources Féministes » (DIRFem) mettant en regard par la numérisation les archives de ce fonds et les articles de la presse d'aujourd'hui permettra d'éduquer aux violences faites aux femmes et aux enfants que ces femmes ont si souvent dénoncées

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR HSS Laboratoire LASLAR Anne SCHNEIDER	Eqelles –En-quête de soi et en-quête d'elles : de la trajectoire franco-algérienne de Leïla Sebbar à l'aventure collective des femmes (1970- 2020) : quel héritage ? 01/09/2022 – 31/08/2024	Total : 145 386 €	Total : 142 456 €	Total : 2 930 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

KUPSUP : Description à destination d'un public non averti/novice sur le sujet. Ce paragraphe pourra être utilisé dans des documents de communication en cas de subventionnement du projet. Le cadre du projet est le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure. Le programme de Kudla classique étudie les valeurs spéciales de fonctions analytiques comme les séries d'Eisenstein et les fonctions L, ou encore des relèvements de formes modulaires, en termes de cycles algébriques dits spéciaux sur des variétés de Shimura. Le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure étudie les thèmes de la variation en familles p-adiques des formes modulaires et de cycles algébriques et leurs interrelations.

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR des Sciences Laboratoire LMNO Marc-Hubert NICOLE	KUPSUP – Le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure 01/10/2022 – 30/09/2024	Total : 150 000 €	Total : 148 000 €	Total : 2 000 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :

Délibération N°2022-064

Dossier d'accréditation de la formation en odontologie à la rentrée universitaire 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la création de la formation en odontologie à la rentrée universitaire 2022.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,

Lamri ADOU

Délibération N°2022-065

Ouverture de DIU à l'UFR Santé (Pédagogie en Sciences de la Santé, Médecine de la personne âgée, Cancer et cognition, Pathologies phosphocalciques) et à l'INSPE (Professeurs et CPE stagiaires : entrée dans le métier)

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture des DIU proposés.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-066

Maquette du parcours préparatoire au professorat des écoles de la Licence MIASHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

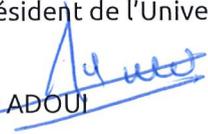
Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la maquette proposée.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOU

Délibération N°2022-067

**Maquettes des formations de pharmacie pour la période d'accréditation
2022-2027**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

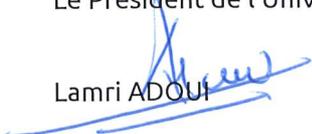
Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les maquettes proposées.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOU

Délibération N°2022-068

Modification de l'organisation des enseignements de la nouvelle offre de formation (Licences, Masters) et de l'offre actuelle des DU et DIU

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les modifications proposées.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-069

Modification du calendrier universitaire 2021-2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 10 juin 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

Article 1 :

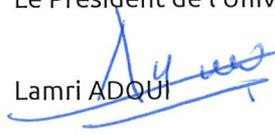
Le Conseil d'Administration approuve la modification du calendrier universitaire 2021-2022 proposée.

Annexe : Modifications du calendrier universitaire.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADQUI

UFR DES SCIENCES : Demande de modification du calendrier universitaire 2021/2022 pour la L2 Chimie

Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre						Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage Inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Chimie	Réunion de rentrée le 1/09/2021 matin. Prérentrée du 01 au 03/09/2021 Mineure santé : réunion de rentrée le 25 août à 14h00 PFRS ; début des cours le 26 août 2021	06/09/2021	du 01/11 au 07/11 Sauf mineure santé	17/12/2021	CC 10/12/2021 Mineure Santé	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	du 11 au 24/04/2022 Sauf le 22/04 mineure santé	06/05/2022	Mineure Santé : 22/04/2022 CC		du 13/06 au 24/06/2022	Stage facultatif	Oui			3 mois	30/05/2022	15/07/2022
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Chimie	Réunion de rentrée le 1/09/2021 matin. Prérentrée du 01 au 03/09/2021 Mineure santé : réunion de rentrée le 25 août à 14h00 PFRS ; début des cours le 26 août 2021	06/09/2021	du 01/11 au 07/11 Sauf mineure santé	17/12/2021	CC 10/12/2021 Mineure Santé	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	du 11 au 24/04/2022 Sauf le 22/04 mineure santé	06/05/2022	Mineure Santé : 22/04/2022 CC		du 13/06 au 24/06/2022	Stage facultatif	Oui			3 mois	30/05/2022	15/07/2022

Le responsable d'année s'est trompé de colonne pour afficher la durée du stage, ce qui a pour conséquence d'obliger les étudiants à trouver un stage d'un mois. Hors le stage étant facultatif, l'objectif pédagogique était de permettre aux étudiants du L2 Chimie de pouvoir trouver un stage plus court et au maximum d'un mois.

UFR DES SCIENCES : Demande de modification du calendrier universitaire 2021/2022 pour le M1 Nutrition

diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*						
		Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	30/08/2021	30/08/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022		04/03/2022	du 07/03 au 11/03/2022	24/06/2022	du 30/06/2022 au 01/07/2022		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		14/03/2022	10/06/2022
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	30/08/2021	30/08/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022		04/03/2022	du 07/03 au 11/03/2022	24/06/2022	du 30/06/2022 au 01/07/2022		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		14/03/2022	24/06/2022

Cette demande de modification concerne uniquement 2 étudiants, qui ont eu des difficultés à trouver un stage.

Délibération N°2022-070

Subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 juin 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 mai 2022.*

Article 1 :

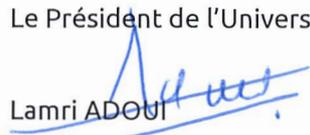
Le Conseil d'Administration approuve les subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes proposées.

Annexe : Tableau des subventions.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 13 juin 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOU

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
FCBN	Congrès sur la rétrospective et l'avenir de la FCBN	du 27 au 29 Mai 2022	1 200,00 €	1 200,00 €	Abstention :2
TOTAL SUBVENTIONS			1 200,00 €	1 200,00 €	